

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 198

MONTREAL, LE VENDREDI 25 AOÛT 1995

75c + TPS + TVQ / Toronto 15

PERSPECTIVES

La 40^e heure

À en croire le Conseil du patronat, les fonctionnaires malavisés du ministère de l'Emploi prôneraient la fin du capitalisme tel qu'on le connaît en proposant une réorganisation du travail pour combattre le chômage et le sous-emploi chroniques.

Obliger les employeurs à rémunérer leurs employés à 1,5 fois le salaire normal dès la 40^e heure de travail plutôt qu'à partir de la 44^e heure comme c'est actuellement le cas? «Excessivement coûteux», a tranché le président du CPQ, Ghislain Dufour, en réaction à cette recommandation d'un groupe de travail du ministère, dévoilée mardi dans nos pages.

D'accord. Qu'en est-il alors de la recommandation de mettre un plafond au nombre d'heures supplémentaires que les employés peuvent effectuer, après quoi la rémunération à temps double s'appliquerait? «Excessivement coûteux».

Accorder aux salariés une troisième semaine de vacances dès la première année? «Une recommandation qui est désincarnée des problèmes économiques actuels et qui ne tient pas compte de la capacité économique des entreprises québécoises».

Donner aux travailleurs le droit de refuser de faire des heures supplémentaires après, par exemple, la 48^e heure? «Dans la restauration, quand un groupe de touristes arrive à 9h le soir, tu sers ou tu sers pas? Le restaurateur, s'il ne peut pas demander à son monde de rester, il fait quoi?»

Dans quel manuel archaïque de politiques publiques, donc, ces fonctionnaires «déphasés» ont-ils puisé ces idées que le CPQ considère si farfelues? *Le Manifeste du parti communiste?*



Konrad Yakabuski

Niet. L'équipe de la Direction des politiques du ministère de l'Emploi s'est plutôt inspirée des lois en vigueur dans les autres provinces canadiennes et même aux États-Unis. Ce qui rend les recommandations du ministère beaucoup moins osées et révolutionnaires que le CPQ aimerait nous le faire croire.

Quatre provinces et le Code canadien du travail (qui s'applique seulement aux entreprises régies par les lois fédérales, telles les banques) fixent la durée normale de la semaine de travail à 40 heures. Le temps et demi est ainsi obligatoire dès la 41^e heure de travail en Colombie-Britannique, au Manitoba, en Saskatchewan et à Terre-Neuve. Tout comme il l'est aux États-Unis.

En Ontario, la durée maximale de la journée de travail est fixée à huit heures alors que la limite s'élève à 48 heures pour la semaine. Tout employeur qui désire faire passer la semaine ou la journée de travail au-delà de ces limites doit obtenir un permis du directeur des normes du travail. Les employés ont toutefois le droit de refuser d'effectuer plus de huit heures par jour ou 48 heures par semaine. Les heures supplémentaires se font ainsi sur une base strictement volontaire. Au Québec, il n'y a rien qui empêche les employeurs de faire travailler leurs effectifs non syndiqués pendant 50 heures ou plus par semaine.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce ne sont pas les néo-démocrates de Bob Rae qui ont laissé en héritage ces normes du travail favorables aux salariés ontariens. Elles datent plutôt de 1944 et ont été instaurées par un gouvernement conservateur.

Plus à l'ouest, les travailleurs de la Saskatchewan ont un droit de refus dès la 44^e heure de travail, alors que les salariés manitobains peuvent refuser d'effectuer des heures supplémentaires tout court. En Colombie-Britannique, les employeurs doivent rémunérer leurs effectifs à deux fois le salaire normal dès la 49^e heure de travail.

Sous cette optique, les propositions des fonctionnaires québécois semblent à peine radicales. Et malgré les avertissements de M. Dufour, il y a toujours, à ce que je sache, des restaurants dans l'Ouest canadien.

Pour ce qui est de la troisième semaine de congé payé, actuellement accordée après la cinquième année de service, le Québec suit la tendance canadienne. Mais, faut-il encore le rappeler, les travailleurs néerlandais, norvégiens et allemands jouissent de plus de six semaines de vacances payées.

Alors, si le document de travail du ministère de l'Emploi contient des recommandations dont la mise en pratique bouleverserait profondément les lieux de travail québécois, ses propositions sur la durée de la semaine de travail, l'encadrement des heures supplémentaires et les congés payés n'en font pas partie. Il s'agit d'un minimum pour aligner les normes québécoises du travail à celles déjà en vigueur ou revendiquées dans la plupart des autres provinces canadiennes.

Bien sûr, il ne faut pas se leurrer. L'instauration de ces normes au Québec ne constituerait en rien une panacée au chômage tenace qui caractérise le marché du travail québécois. Elles serviraient néanmoins à encourager les employeurs, aussi modestement que ce soit, à embaucher de nouveaux effectifs au lieu de recourir aux heures supplémentaires et contribueraient à protéger des emplois autrement menacés. Sans parler de leur valeur en tant qu'éléments d'une politique globale de la famille.

Les recommandations du ministère québécois rejoignent en grande partie celles d'un groupe de travail fédéral qui a remis son rapport au ministre du Développement des ressources humaines Lloyd Axworthy en décembre dernier. On aurait pu s'attendre à ce que ce dernier y donne rapidement suite, ayant lancé quelques mois plus tôt un appel passionné pour une diminution des heures supplémentaires comme moyen de création d'emplois.

Hélas, le rapport a été relégué aux tablettes poussiéreuses du Parlement. M. Axworthy s'étant enchevêtré dans son impossible réforme des programmes sociaux. Espérons que le document québécois ne sera pas aussi vite oublié.

LE MONDE

La Jordanie rompt finalement avec l'Irak

PAGE A 5



MONTREAL

Les gardiens de Bordeaux seront mieux protégés

PAGE A 3



VISAS

De Bergerac à Saint-Émilion

PAGE B 4

L'après-midi des longs couteaux

La réunion des premiers ministres à St. John's dégénère en guerre de communiqués; le Québec est relégué seul dans son coin

JEAN DION
LE DEVOIR

St. John's, T.-N. — C'était couru d'avance: Jacques Parizeau n'est passé qu'en coup de vent à Terre-Neuve, mais ce fut suffisant pour déclencher la tempête.

En indiquant, au terme de la seule réunion à laquelle il participait dans le cadre de la Conférence annuelle des premiers ministres provinciaux, qu'il avait décelé chez ses homologues un «virage» et une «évolution pour le mieux» qui démontrent que la réalité économique commence à prendre le pas sur l'émotivité politique, le chef péquiste a provoqué leur colère, et l'événement a dégénéré hier en querelle de mots et de

communiqués qui a finalement relégué le Québec seul dans son coin.

Les neuf autres premiers ministres ont ainsi émis en début de soirée, après plusieurs heures de délibérations et longtemps après que M. Parizeau eut quitté les lieux, une déclaration qui reprend notamment ce qu'ils affirment depuis des mois, à savoir que l'actuel accord sur le commerce intérieur au Canada «ne s'applique qu'aux provinces» et que «ses avantages ne s'étendent à aucune autre entité». Mais une déclaration que le Québec a refusé d'endosser.

En milieu de soirée hier, l'affaire a été qualifiée d'«événement désagréable» par le bureau du premier ministre, qui souligne

que le texte «ne reflète pas les discussions et les décisions» de la rencontre. Reprenant la version originale du communiqué, on mentionne (dans un autre communiqué) que, «pour le Québec, les discussions des premiers ministres [...] reflétaient leur volonté de ne pas préjuger de l'avenir».

«Le gouvernement du Québec déplore ces événements postérieurs au départ du premier ministre du Québec», peut-on lire. Puis, dans une allusion probable à la nuit des longs couteaux de novembre 1981, on indique que «les habitués de ces rencontres de premiers ministres apprécieront».

VOIR PAGE A 10: COUTEAUX



Jacques Parizeau: un «virage».

Cinéphiles, à vos marques!



PHOTO JACQUES NADEAU

Qui n'a pas son programme du Festival? Brandissant l'énorme brique que constitue le programme du FFM, le jeune Antonin Marois apostrophe les passants de la rue Sainte-Catherine. Il est grand temps de consulter les résumés des films et l'horaire des projections. Le 19^e Festival des films du monde est commencé depuis hier soir et roulera jusqu'au 4 septembre.

Un gâteau de 400 films

C'est reparti pour douze jours en salles obscures

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Le 19^e Festival des films du monde, incontournable rendez-vous du cinéma où, bonne cuvée, mauvaise cuvée, 250 000 Montréalais se pointent fidèlement d'une édition à l'autre, a remis ses banderoles dans le paysage du centre-ville. Depuis hier soir, c'est reparti pour douze jours en salles obscures. Le cinéophile est invité à englober le gâteau de 400 films, à trainer un programme plus lourd que lui et à assister aux projections extérieures prévues à tous les soirs de l'événement.

Le cinéaste Brian de Palma, vieil habitué du FFM hantant l'hôtel Méridien et les salles du Parisien depuis plus de dix ans, a été invité, en tant que loyal cinéophile, à ouvrir le bal. Cette soirée fraîche annonçait, avec la fin de la canicule, le début de ce rendez-vous: «Je déclare le 19^e Festival des films du monde ouvert», a-t-il lancé en un français rocailleux. Le réalisateur de *Scarface* émerge du tournage de *Mission impossible*. Il est arrivé hier après-midi avec armes et bagages, mais n'a pas de film en compétition ou

hors compétition à apporter au Festival. Juste lui.

Devant une partie du tout-Montréal, mais avec l'absence remarquée de stars internationales (pour mal faire, Gérard Depardieu n'arrive que samedi), le Festival ouvrira hier sur un film britannique signé Christopher Menaul: *Feast of July*, œuvre très noire et très déprimante qui n'avait pas de son côté le cœur à la fête.

«Choix étrange», murmuraient plusieurs spectateurs au sortir de la projection, le FFM donnant habituellement dans la légèreté pour ouvrir son rendez-vous. *Feast of July*, premier long métrage d'un réalisateur télé, brosse, dans la plus pure tradition du septième art britannique, un univers victorien. Sur des images recherchées, parfois trop filtrées, il dépeint son rythme lent et longtemps stagnant, peu de dialogues, une belle musique de Zbigniew Preisner (le musicien attitré de Kieslowski), à travers une adaptation libre de roman de H. E. Bates.

Il dit, dans une lointaine Angleterre, mi-char-



LE FESTIVAL DES FILMS DU MONDE

VOIR PAGE A 10: FILMS

LES ACTUALITÉS

États généraux: pluie de critiques sur les commissions scolaires

PAGE A 4

Montréal songe à privatiser certains services

Sur les conseils d'une firme new-yorkaise, la Ville étudie des méthodes radicales de redressement financier

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

La Ville de Montréal songe à adopter des mesures radicales pour comprimer ses dépenses dans le budget 1996. Elle envisage notamment de privatiser certains services municipaux et d'en tarifier d'autres.

C'est ce qu'a confirmé hier au *Devoir* Sammy Forcillo, responsable des finances publiques à titre de vice-président du comité exécutif de la Ville. «On est en train d'évaluer plusieurs scénarios, plusieurs avenues de solution. Pour une municipalité comme la nôtre, il va falloir qu'on aie le courage et la volonté de rationaliser nos dépenses», précise M. Forcillo.

Ce dernier refuse toutefois d'indiquer quelles sont les activités qui pourraient être visées. En outre, M. Forcillo écarte le terme «privatisation» et opte plutôt pour celui de partenariat. «La Ville regarde de nouvelles avenues



Sammy Forcillo

VOIR PAGE A 10: PRIVATISER

Lufthansa abandonne Mirabel

British Airways et Alitalia pourraient bientôt lui emboîter le pas

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

SAS, Sabena, TAP Air Portugal, Canadien International, bientôt Alitalia et probablement British Airways... Lufthansa s'ajoute à cette longue liste d'interruptions de service sur Mirabel, qualifié d'aéroport cul-de-sac. Après une présence de 40 ans à Montréal, le transporteur allemand a annoncé hier qu'il mettra un terme à sa liaison Francfort-Montréal le 29 octobre prochain pour transférer ses activités à Toronto.

«Nous sommes évidemment très déçus, a aussitôt réagi Paul Benoit, vice-président au marketing et aux ventes aux Aéroports de Montréal (ADM). Cette décision est d'autant plus décevante que cette route Montréal-Francfort compte 100 000 passagers et que Lufthansa affichait, depuis janvier 1994, un taux d'occupation moyen de 85 %, avec



VOIR PAGE A 10: LUFTHANSA

INDEX

AgendaB7
Avis publicsB6
ClasséesA7
CultureB9
ÉconomieA6
ÉditorialA8
Le mondeA5
Mots croisésA7
Les sportsB6

MÉTÉO



Montréal
Ensoleillé avec passages nuageux.
Max: 24



Québec
Ensoleillé avec passages nuageux.
Max: 22

Détails en A 10

NOTRE EXPERTISE AU SERVICE DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Selon l'Association des cadres scolaires du Québec
LE VÉRITABLE ENJEU DES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR L'ÉDUCATION :
ASSURER LA RÉUSSITE SCOLAIRE DES
350 000
DÉCROCHEURS POTENTIELS
DE LA PROCHAINE DÉCENNIE

Dans son mémoire qu'elle présente aujourd'hui à la Commission des États généraux sur l'éducation, l'Association des cadres scolaires propose les pistes de solutions suivantes pour contrer le décrochage scolaire et assurer la réussite éducative des jeunes.

1. S'entendre sur les grandes finalités de l'école québécoise qui devraient prioritairement :

- assurer le développement intellectuel
- développer le goût et la capacité d'apprendre
- initier à la culture
- habiliter aux rôles sociaux de la vie adulte
- développer le potentiel personnel
- assurer l'accès à la formation continue

2. Améliorer la performance et réduire l'échec et l'abandon scolaire et à cette fin :

- instituer des prématernelles 4 ans à demi-temps, accessibles à tous
- créer des maternelles 5 ans à plein temps, obligatoires pour tous
- allonger la journée d'école pour prévoir du temps pour les devoirs et les leçons
- investir dans le dépistage des élèves en difficulté et dans les mesures d'aide
- privilégier la formule du titulariat jusqu'à la fin de la 9e année
- favoriser la formule du tutorat après la 9e année

3. Assurer une formation générale de base commune à tous et, à cette fin, réaménager les niveaux et les cycles d'enseignement de la façon suivante :

- préscolaire de deux ans
- école de base de neuf ans comprenant trois cycles
- 1) niveau élémentaire de la 1ère à la 3e année
- 2) niveau intermédiaire de la 4e à la 6e année
- 3) niveau supérieur de la 7e à la 9e année
- école secondaire offrant une variété de cheminements :
- 1) un cours de formation générale d'un an, préparatoire à un programme d'études professionnelles
- 2) un cours de formation générale de deux ans, préparatoire à un programme d'études techniques
- 3) un cours de formation générale de trois ans, préparatoire aux études supérieures.
- année préuniversitaire d'exploration

4. Continuer d'offrir aux adultes la possibilité de compléter ou de parfaire leur formation et à cette fin :

- assurer l'accès à la formation continue
- poursuivre le développement des services prévus par le nouveau régime pédagogique des adultes

5. Investir mieux et davantage en formation professionnelle et en adaptation de la main-d'oeuvre aux changements technologiques, notamment par :

- la création de centres intégrés de formation professionnelle et technique
- la création d'un guichet unique pour les individus et les entreprises

6. Reconnaître la spécificité de la gestion scolaire, car au coeur de ce processus de gestion réside une relation entre les services de support qui, dans un travail d'équipe, doivent tous converger vers le même but :

la réussite scolaire, c'est-à-dire, la formation d'un être autonome, responsable, capable de penser et de créer.

L'Association des cadres scolaires du Québec souhaite que la Commission des États généraux permette d'approfondir ces pistes, d'en analyser systématiquement les avantages et d'en identifier les impacts.

L'Association des cadres scolaires du Québec offre son entière collaboration à tous les organismes préoccupés d'éducation, afin d'en arriver à des solutions qui permettront d'assurer, dans le respect des différences, la réussite scolaire, sociale et professionnelle de tous les jeunes et adultes québécois et de faire ainsi progresser et prospérer notre collectivité.



ASSOCIATION DES CADRES SCOLAIRES
DU QUÉBEC

LE DEVOIR MONTREAL

Les gardiens de Bordeaux seront mieux protégés

Entente de principe visant à resserrer les conditions d'incarcération

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Les gardiens de la prison de Bordeaux ont entériné majoritairement, hier, une entente de principe qui vise à resserrer les conditions d'incarcération à l'établissement de détention de Montréal. Inquiets pour leur vie, les gardiens réclamaient activement un raffermissement des mesures de sécurité depuis environ deux semaines.

L'exécutif syndical des quelque 400 gardiens de Bordeaux est parvenu mercredi à arracher à la direction des concessions sur la sécurité périphérique, un élément jugé essentiel par les agents dans tout accord éventuel.

L'entente, acceptée hier par les gardiens à 163 voix contre 33 lors d'une assemblée syndicale extraordinaire, tient compte de cette volonté. Une patrouille motorisée et permanente, formée de deux agents, sera mise sur pied dans les plus brefs délais. À l'extérieur de l'enceinte de la prison, ils seront armés de matraques afin d'empêcher les passeurs de drogue d'expédier leur marchandise par-dessus les murs de Bordeaux.

Le vice-président du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec, Daniel Legault, estime que les patrouilles périphé-

riques permettront de faire chuter «d'environ 60 %» le trafic de stupéfiants. Le marché de la drogue à Bordeaux représente des revenus pouvant atteindre de 2 à 5 millions \$ par année.

Un système de surveillance par caméras sera notamment installé à Bordeaux. L'aile de réclusion, «le trou», demeurera ouverte. Une fois l'an, chaque secteur fera l'objet d'une fouille générale. L'ensemble de la prison sera également fouillé de fond en comble chaque année.

«Un mal pour un bien»

C'est désormais selon le mérite de chaque détenu — et non pas instantanément, comme c'était le cas auparavant — que seront accordées les absences temporaires et les visites au parloir-contact.

Cette entente de principe est la deuxième à survenir en moins d'une semaine à Bordeaux. Vendredi dernier, les gardiens avaient massivement rejeté un premier accord qui ne faisait pas état de mesures de sécurité périphérique mais qui avait pourtant été encensé par l'exécutif.

Daniel Legault se réjouit aujourd'hui de ce refus.

«C'est un mal pour un bien. Nous avons réussi à obtenir un petit peu plus avec la dernière entente».

De part et d'autre, les principaux artisans de l'accord sont satisfaits du

dénouement de cette crise qui a éclaté lorsque le gardien Jacques Lamoureux a été poignardé à son domicile, après avoir été la cible de menaces de mort de la part d'un détenu.

Selon Daniel Legault, le resserrement des conditions de détention fera baisser de plusieurs crans les tensions qui règnent à Bordeaux. «Depuis le temps que l'on parle de la violence à Bordeaux, il était temps que le gouvernement et la direction mettent leurs culottes, a-t-il lancé. Si rien n'avait été fait, le climat aurait encore dégénéré».

Le resserrement des mesures de sécurité coûtera environ 3 millions \$ au Trésor québécois.

«C'est peut-être un peu moins que ça», estime le directeur des services professionnels de Bordeaux, Jacques Hébert, qui n'a pas confirmé les chiffres avancés par les porte-parole syndicaux.

La prison de Bordeaux est aux prises avec de sérieux problèmes de surpopulation depuis des années.

Conçue pour accueillir environ 850 détenus, elle en reçoit parfois plus d'un millier, ce qui n'est pas sans aggraver les problèmes déjà vécus derrière les barreaux: guerres entre groupes de malfaiteurs criminalisés, trafic de drogue, intimidation...

«L'entente est satisfaisante, mais je ne pense pas qu'on va pouvoir tout régler», admet Jacques Hébert.

Pas de pacte fiscal avant le référendum, craint Bourque

«Il est évident que si on part deux mois en campagne électorale, ça risque de tout ralentir...»

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le maire Pierre Bourque craint que le gouvernement de Jacques Parizeau ne mette en veilleuse pendant le référendum sa promesse d'accorder un pacte fiscal à Montréal.

«Il est évident que si on part deux mois en campagne électorale, ça risque de tout ralentir et c'est encore une échéance de deux mois», a déclaré au *Devoir* M. Bourque avant de rencontrer mercredi soir le ministre des Affaires municipales Guy Chevrette ainsi que le délégué régional de Montréal, le député de Bourget, Camille Laurin.

Après les vacances estivales, Québec et la Ville de Montréal viennent donc de reprendre leurs pourparlers statutaires pour établir les modifications à apporter à la fiscalité de la métropole. Au cabinet du ministre Chevrette, on n'a pas fermement hier que le référendum ait une quelconque répercussion sur les discussions avec Montréal.

Chose certaine, moins de trois mois avant la présentation du budget de Montréal pour l'année 1996, M. Bourque s'inquiète du peu d'empressement de Québec à régler l'épineux dossier des finances montréalaises.



Pierre Bourque

«Il est temps qu'on y arrive [au pacte fiscal]. L'année 1995 est pas mal avancée. On a besoin de s'entendre avec Québec. Le pacte fiscal, c'est stratégique pour Montréal. Le premier ministre s'est engagé et nous allons le rappeler au gouvernement», a affirmé Pierre Bourque.

Le vice-président du comité exécutif Sammy Forcillo, responsable des finances publiques, renchérit en soulignant que le temps presse. «C'est une nécessité d'obtenir un pacte fiscal d'ici le budget [le 15 novembre]. M. Parizeau a reconnu la spécificité de Montréal, M. Chevrette, Bernard Landry et M. Laurin aussi. C'est le temps de passer à l'action», lance M. Forcillo.

Bien que le premier ministre ait réitéré en mai dernier son engagement d'accorder un statut particulier à Montréal, Québec a souvent fois mentionné que la métropole ne pourrait obtenir qu'une aide temporaire pour 1995 et 1996, soit d'ici à ce que des solutions permanentes pour l'ensemble des municipalités soient arrêtées.

Mais là encore, Québec n'a toujours pas versé à la Ville le soutien de 50 millions \$ promis. Les négociations pour que Montréal cède l'édifice du Casino pour cette somme pèlent. Il est vrai que Sammy Forcillo réclame 14,5 millions \$ de plus pour la transaction, compte tenu des dettes contractées par la Ville au cours des années pour conserver le bâtiment. «Je ne ferai pas une vente de feu», assure M. Forcillo.

La Ville de Montréal est particulièrement coincée financièrement parce que ses revenus dépendent à 85 % de l'impôt foncier. Or, la baisse sans précédent de la valeur des immeubles de Montréal, de 12,1 % en moyenne, a rendu plus aiguë l'urgence de la demande des autorités municipales pour que les revenus soient diversifiés.

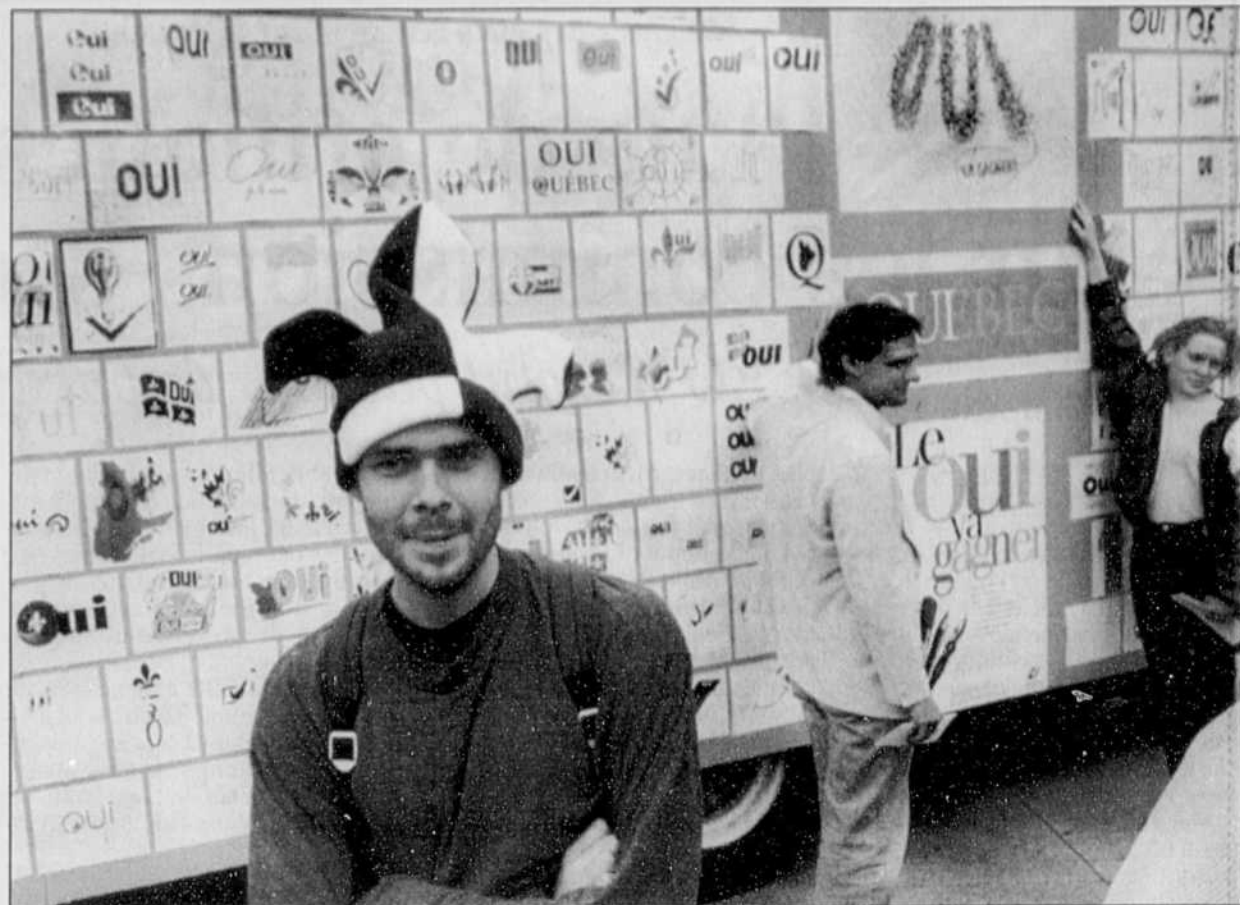


PHOTO JACQUES NADEAU

Les uns dévoilent un logo, les autres annoncent leurs couleurs: dans quelques semaines, il faudra choisir...

Deux logos pour le OUI

PRESSE CANADIENNE

Deux logos qui inspireront le camp souverainiste en vue de la campagne référendaire ont été dévoilés hier.

Le premier prix, gagné par un designer professionnel, représente les lettres OUI superposées sur les lettres QUEBEC.

Le second, provenant du grand public, illustre une foule formant le mot OUI qui fait partie de la phrase «Le OUI va gagner».

«Les deux logos seront utilisés en diverses occasions par le camp souverainiste, indiquait hier Yves L. Duhame, président du Conseil de la souveraineté du Québec, lors du dévoilement public des logos et des noms des gagnants.

C'est le Conseil qui a organisé ce concours de graphisme, lancé le 15 juin dernier. Le premier prix a été remporté par le designer-graphiste professionnel François Beauchamp, qui exerce ses talents au musée de Pointe-à-Callière, dans le Vieux-Montréal. M. Beauchamp, un souverainiste avoué, a tenté sa chance à la fois pour le défi du design et l'attrait de la cause politique. «Je ne ferais pas le NON pour la campagne, c'est sûr. Les designers ne sont pas souvent utilisés pour des causes. Or, pour ce genre de choses-là, il faut croire à la cause. Ce n'est pas une étiquette de yogourt que j'ai faite là».

M. Beauchamp avoue s'être intentionnellement tenu loin du fleurdelisé et de la forme de la province, croyant

que les autres concurrents opéreraient majoritairement pour ces concepts. Sa volonté de «faire différent» lui a valu une bourse de 1500 \$ et un logo qui sera reproduit sur bien des tribunes cet automne. Le prix dans la catégorie du public a été décerné à Geneviève Comtois, une étudiante de 15 ans. Elle touchera une somme de 1000 \$ et son logo, comme celui du gagnant professionnel, sera repris lors de maints événements souverainistes.

Les organisateurs du concours pour le choix du logo du OUI ont reçu 539 dessins provenant de 272 artistes de toutes les régions du Québec: des OUI aux lettres stylisées, un «OUI je le veux», un OUI en forme de cœur, un OUI qui adopte la forme du Québec, etc.

Intellectuel algérien interdit d'entrée au Canada

LE DEVOIR

Un intellectuel algérien résidant actuellement en France, le professeur Mohamed Ben Kheira, spécialiste de sociologie religieuse, vient de se faire refuser par le gouvernement fédéral l'octroi d'un visa de visiteur au Canada. M. Ben Kheira, actuellement professeur à Rouen, était invité par les organisateurs d'un colloque à l'Université de Montréal sur «la dynamique pluriculturelle

des sociologies de langue française». Les autorités canadiennes ont fait valoir que le statut du professeur en France étant incertain — son permis de séjour là-bas n'allant pas au-delà du mois d'octobre —, il n'y a «aucune garantie que M. Ben Kheira ne fasse pas de demande d'asile aux autorités canadiennes», selon ce qu'a rapporté Mme Ratiba Hadj-Moussa, co-organisatrice du colloque, qui déplore fortement l'attitude du gouvernement fédéral.

Deux poids deux mesures dans les bibliothèques

LE DEVOIR

La Ville de Montréal n'applique pas la même règle dans ses bibliothèques en pleine informatisation. Si elle a décidé d'en fermer quatre cet automne pour permettre les travaux sans que les usagers en subissent les désagréments, comme le soutient la responsable politique du dossier, Noushig Eloyan, il en va

autrement pour la bibliothèque Georges-Vanier. En effet, l'établissement ne ferme pas ses portes au public malgré les transformations qui ont débuté l'année dernière. Ce dernier point expliquerait que sa fermeture, aujourd'hui, ne pourrait représenter de réelles économies, comme c'est le cas pour les quatre autres bibliothèques (50 000 \$).

RÉSULTATS						
lotto - québec						
		Tirage du 95-08-23				
4	7	13	20	27	30	
Numéro complémentaire:						37
GAGNANTS						
LOTS						
6/6	0	5 000 000,00 \$				
5/6+	12	58 675,90 \$				
5/6	619	910,00 \$				
4/6	27 399	39,40 \$				
3/6	429 689	10,00 \$				
Vente totale: 19 979 923,00 \$						
Prochain gros lot (approx.): 10 000 000,00 \$						
Prochain tirage: 95-08-26						

Extra		Tirage du 95-08-23	
NUMÉROS	LOTS		
629560	100 000 \$		
29560	1 000 \$		
9560	250 \$		
560	50 \$		
60	10 \$		
0	2 \$		
T.V.A., le réseau des tirages			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.			

Le festival international de la microbrasserie, de la gastronomie et du patrimoine

Festibière de Chambly

La lieu historique national du Fort-Chambly
Chambly Québec

Sous la présidence d'honneur de Monsieur **Robert Charlebois.**

Festibière populaire
8, 9 et 10 septembre 1995

Festibière commerciale
11 et 12 septembre 1995

Heures d'ouverture:
vendredi 8 et samedi 9 septembre: 11h à 19h30
dimanche 10 septembre: 11h à 18h
lundi 11 et mardi 12 septembre: 11h à 17h
(514) 658-1200

Coût d'entrée: **6\$**
*taxes incluses

LE DEVOIR, Ciel, L'Union, Le Journal, Bell Mobilité, CHAMBLY, AIR, MB, Québec

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Audiences des états généraux sur l'Éducation

Pluie de critiques sur les commissions scolaires

La CEQ n'exclut pas leur disparition

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Les commissions scolaires ont essuyé une pluie de critiques hier à l'occasion des audiences des états généraux sur l'Éducation à Montréal: la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) n'exclut pas leur disparition et les directeurs d'école veulent les voir réduites à un rôle accessoire de «prestataires de services» auprès de l'école, pivot du système.

Malgré les apparences, il ne s'agit pas d'un simple débat de structure puisque les interrogations sur le rôle des commissions scolaires découlent de réflexions sur le rôle véritable de l'école.

Ainsi, la Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissements, qui regroupe près de 2500 directeurs et adjoints dans les écoles, a proposé à la Commission des états généraux de faire revenir le centre de décision «le plus près possible de l'action, soit à l'école», selon les mots de son président, Guy Lessard.

La Fédération a admis que sa réflexion sur le sujet était encore «en cheminement» mais elle a formulé quelques propositions qui pourraient éventuellement bouleverser en profondeur l'organisation actuelle du système scolaire.

Guy Lessard ne comprend pas pourquoi les comités de parents se plaignent de ce que les directeurs d'école «ne veulent pas les voir à l'école».

«Au contraire, soutient-il, nous voulons que les parents prennent

plus de place. Mais ils doivent être regroupés dans une structure unique, avec plus de pouvoir.»

Pour renforcer le pouvoir des parents à l'école et faire reculer celui des commissions scolaires, les directeurs d'école seraient donc prêts à remplacer les comités auxquels siègent les parents par un conseil d'administration, où les parents détiendraient la majorité.

Tous les autres services, jugés résiduels, seraient gérés par une commission scolaire qui détiendrait beaucoup moins de pouvoir qu'actuellement ou par «toute autre structure» (par exemple, la municipalité régionale de comté).

L'école devrait donc exercer plus d'autonomie et plus de responsabilités dans les domaines suivants: «les structures, les régimes pédagogiques, le financement et les règles budgétaires, les relations avec la communauté, l'organisation générale du travail ainsi que la gestion des ressources humaines et des relations de travail».

Lessard convient qu'avec une telle vision des choses, il ne reste plus grand pouvoir aux commissions scolaires.

Quant à l'enseignant, il doit absolument être plus autonome et disposer de toute sa liberté pour dispenser son enseignement. «L'enseignant est un véritable professionnel, a dit M. Lessard, mais il a été dévalorisé».

La CEQ ne trouverait sûrement pas grand-chose à redire à cette dernière affirmation, d'autant plus qu'à l'occasion de son passage aux états

généraux, elle a livré un plaidoyer inspiré sur le métier d'enseignant, en réplique, justement, à la Fédération des commissions scolaires qui, plus tôt cette semaine à Québec, proposait d'augmenter le nombre d'heures de présence de l'enseignant à l'école.

De plus, la CEQ affirme que «le modèle des commissions scolaires que nous connaissons présentement comporte de graves lacunes, notamment sur le plan de la gestion, où l'arbitraire règne trop souvent en maître».

«Diverses hypothèses»

La présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, a donc voulu soumettre aux commissaires «diverses hypothèses quant à la forme des instances démocratiques qui devraient remplacer les commissions scolaires actuelles».

Mme Pagé ajoute que la CEQ «n'a pas de position arrêtée sur le sujet» mais, «pour le moment», elle émet des hypothèses «sans exclure la disparition même des commissions scolaires».

Ces hypothèses sont les suivantes: des commissions scolaires constituées sur la base de la langue d'enseignement, ou à base strictement territoriale, ou enfin «des gouvernements régionaux multifonctionnels, constitués sur la base des communautés urbaines et des MRC actuelles» afin de gérer les questions d'éducation.

Mais le mémoire de la CEQ a abordé un ensemble d'autres sujets, couvrant un terrain qui s'étend de la maternelle à l'université. La CEQ a

d'ailleurs eu droit à un traitement royal lors de ces audiences, obtenant une plage horaire de deux heures, alors que la grande majorité des organismes disposent de trente minutes pour présenter leur point de vue.

La CEQ a repris et approfondi plusieurs déclarations et prises de position précédentes. Par exemple, elle croit qu'il faut mettre fin à la pratique des écoles qui sélectionnent leurs élèves sur la base des résultats scolaires. Elle continue à prôner le développement des maternelles à temps plein pour les enfants de cinq ans et l'intégration des services éducatifs à la petite enfance au réseau scolaire.

Il lui apparaît qu'il faut continuer à former des regroupements avec élèves faibles et forts au secondaire, ce qui «permet de réduire les problèmes de discipline, de développer l'entraide et la coopération».

La CEQ croit que l'intégration des enfants en difficulté dans une classe régulière est souhaitable mais qu'il ne s'agit pas d'un «droit absolu».

La CEQ a très clairement défendu le principe de la laïcisation de l'école, mais une «laïcité ouverte»: le curriculum de l'école primaire et secondaire devrait comprendre, «en plus d'un enseignement moral pour tous, un enseignement culturel sur les grandes religions et tout particulièrement sur celles qui, historiquement, ont marqué la société québécoise».

La CEQ s'est également attaquée au financement par l'État du secteur privé, prônant l'intégration au réseau public des élèves et du personnel des établissements privés.

Eau vive



PHOTO AP

LA TEMPÊTE tropicale Jerry, qui a déversé 5,6 centimètres de pluie mercredi dernier à Hollywood, en Floride, n'a pas réussi à confiner Andrew Marchand à l'intérieur. Avec l'aide de son chien D. J., le jeune garçon de 13 ans s'est payé du bon temps hier matin... en patins à roues alignées!

Avant-projet de loi sur le droit de «produire»

Trop de concessions aux agriculteurs?

LOUIS-GILLES
FRANCEUR
LE DEVOIR

L'avant-projet de loi sur le «droit de produire» satisfait dans l'ensemble les producteurs agricoles mais plusieurs de ses principes heurtent de front le monde municipal, qui n'accepte pas que Québec réduise ainsi ses pouvoirs et qu'il privilégie les agriculteurs au détriment des autres citoyens dans les structures municipales.

Les porte-parole de l'Union des municipalités régionales de comté (UMRCQ) et des villes ont en effet demandé hier à la Commission parlementaire sur l'agriculture de retirer de cet avant-projet de loi la plupart des mécanismes, comme la médiation sur les règlements municipaux jugés nuisibles aux agriculteurs, et aussi tout ce qui limiterait leur pouvoir réglementaire, comme l'ajout de nouvelles priorités et directives pour limiter davantage leur marge de manœuvre dans l'élaboration des schémas d'aménagement et la réglementation municipale.

L'UMRCQ estime que Québec doit s'en tenir aux règles de consultation et d'équité sociale inscrites à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, alors que l'Union des municipalités du Québec (UMQ) estime de son côté que les règles démocratiques inscrites à la loi et qui confient aux élus les arbitrages sociaux n'ont pas à être réécrites au profit d'un groupe particulier.

Les porte-parole municipaux, d'accord pour mieux se concerter avec le monde agricole et accorder la priorité au développement durable de l'agriculture, ont cependant demandé à Québec de justifier ces concessions aux agriculteurs aux dépens des élus et de l'environnement, plusieurs d'entre elles étant jugées abusives.

Selon l'UMQ, Québec aurait identifié environ 60 règlements municipaux touchant l'agriculture mais seulement cinq ou six contiendraient des contraintes discutables, ce qui lui semble un peu mince pour justifier un pareil chambardement législatif.

Les deux organismes municipaux auraient préféré que Québec remette sur la table le défunt projet de loi 123, présenté par l'ancien gouvernement libéral, auquel ils avaient donné leur appui. L'Union des producteurs agricoles (UPA) s'y était finalement opposé.

L'avant-projet de loi, que l'UPA voudrait resserrer encore davantage au profit de ses membres, vise deux grands objectifs, soit de resserrer les règles protégeant le territoire agricole, qui s'étaient sensiblement érodés sous le régime libéral et les pressions des spéculateurs, et d'assurer le «droit de produire». Ce «droit» serait, selon Québec et l'UPA, menacé par les villageois et les citadins qui ne toléreraient plus les odeurs, bruits et autres nuisances d'un milieu qu'ils sont en train d'invalider.

Limites leurs pouvoirs

Les représentants des deux organismes municipaux se surprennent que Québec songe à limiter ainsi leurs pouvoirs en plein débat sur la régionalisation...

Ils ont aussi indiqué que ce «droit de produire» ne devrait pas avoir force de loi tant que les nouvelles règles sur la pollution agricole n'entreront pas en vigueur. Les deux organismes ont insisté pour que l'agriculture s'adapte aux nouvelles réalités et ils se sont opposés à la légalisation des «pratiques normales» en agriculture par le projet de loi et la promulgation d'un «guide» pour les décrire, un concept jugé flou et dangereux, qui pourrait à la limite légaliser les pratiques à l'origine de la détérioration de l'environnement.

Le Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE), dont *Le Devoir* révélait l'analyse, il y a deux jours, s'est surpris hier par la voix de son représentant, Me Michel Bélanger, de l'ampleur du «cadeau» révérendaire que Québec s'apprête à faire aux agriculteurs en les soustrayant aux règles contenues dans la Loi de l'environnement non seulement sur les nuisances à leurs voisins mais aussi à celles relatives aux atteintes à la santé, à la sécurité publique, à la faune et aux écosystèmes.

Si le Québec devenait indépendant

Garder tous les fonctionnaires fédéraux est «illusoire», estime Dumont

Hull (PC) — Il est illusoire de croire que le gouvernement d'un Québec indépendant pourrait garantir un emploi à tous les fonctionnaires fédéraux du Québec, a déclaré à Hull le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont.

«Je ne pense pas que le gouvernement du Québec puisse sérieusement s'engager à garder tous les fonctionnaires», a-t-il dit alors qu'il était en tournée préférentielle dans l'Outaouais. «Il n'est pas question de faire des promesses aux gens sur des bases qui ne sont pas nécessairement réalisables. Le Québec va garder le nombre de fonctionnaires dont il aura besoin.»

Prônant le réalisme, Mario Dumont n'a pas hésité, devant la presse et au cours d'une tribune radiophonique, à se dissocier de la promesse faite par le premier ministre Jacques



Mario Dumont

Parizeau le 21 juin dernier.

«Chaque Québécois membre de la fonction publique fédérale se verra offrir un poste dans la nouvelle fonction publique québécoise à des

conditions équivalentes à celles de son emploi actuel», avait déclaré M. Parizeau lors d'une visite à Hull.

Cet engagement a soulevé la colère des fonctionnaires provinciaux qui ont des conditions de travail différentes et qui font face à des compressions de personnel.

Lundi, le premier ministre a nuancé ses propos, disant qu'il ne prometait pas des emplois aux fonctionnaires fédéraux mais qu'il aurait besoin d'un grand nombre d'entre eux. Il ajoutait qu'il faudrait «les placer ailleurs, laisser l'attrition jouer». Mercredi, il disait que les fonctionnaires fédéraux se verraient offrir un emploi «aux mêmes conditions que les bureaucrates du Québec».

Une large partie de la population de l'Outaouais dépend du gouvernement fédéral pour son gagne-pain. Le projet souverainiste a par consé-

quent toujours soulevé beaucoup d'inquiétude. Dans l'ensemble du Québec, on estime qu'il y a 48 000 fonctionnaires fédéraux et 12 000 employés de sociétés de la Couronne.

M. Dumont a dit comprendre leur préoccupation mais il a rappelé que le gouvernement fédéral procédait déjà à des compressions de personnel. Il a souligné que toutes les capitales s'efforçaient actuellement de diversifier leur économie et que c'était la voie de l'avenir, y compris pour l'Outaouais.

Selon lui, Québec doit s'engager à garder les fonctionnaires nécessaires pour assumer ses nouvelles responsabilités et pour gérer les institutions communes, mais rien de plus.

Les contribuables, a-t-il insisté, n'accepteraient pas de financer une masse salariale qui ne serait pas justifiée.

Conventions collectives des policiers et des pompiers

Appel à un front commun des élus municipaux

PRESSE CANADIENNE

L'Union des municipalités du Québec (UMQ) recommande à ses membres d'adopter une même ligne de conduite quand viendra le temps de renégocier les conventions collectives de leurs policiers et pompiers et de s'en tenir à un gel de la masse salariale.

Si des augmentations étaient consenties, il faudra que les sommes aient été rendues disponibles par des réaménagements des conditions de travail, a expliqué le président de l'UMQ, Gilles Vaillancourt, hier en conférence de presse.

«Nous ne pouvons pas nous permettre d'être exclusivement dépendants d'une décision gouvernementale», a ajouté le maire Vaillancourt, reprenant ainsi la demande de l'UMQ faite au gouvernement québécois de reconduire la loi 102 qui avait gelé les conditions de travail des syndiqués des secteurs public et parapublic. La réponse se fait toujours attendre.

D'ici décembre, les trois quarts des quelque 219 conventions collectives régissant les pompiers et policiers municipaux seront échues. Celles de Montréal, Québec et Laval en font partie.

L'Union des municipalités considère que le temps est venu d'établir une concertation entre les municipalités de

façon à ce que n'augmente plus la rémunération des travailleurs municipaux qui est actuellement de 27,1 % supérieure à celle du secteur public.

Pour stopper cet écart, l'UMQ compte sur les conseils du Centre de ressources municipales en relations du travail et ressources humaines (CRM), présidé par Jean-Marc Gendron, également maire de Mistassini.

«Sans un objectif précis et unanime de négociation, les municipalités pourraient être victimes de règlements coûteux et disproportionnés à la capacité de payer des contribuables», a-t-il dit.

L'UMQ réclame en outre que des modifications soient apportées au système d'arbitrage des litiges existant entre policiers et pompiers et leurs employeurs.

«Les décisions arbitrales représentent une tendance haussière» que ne peuvent plus s'offrir les municipalités, a fait valoir M. Gendron.

Ce dernier a rappelé que le comité interministériel récemment présidé par Jean-Roch Boivin avait recommandé au gouvernement du Québec d'enclencher le plus tôt possible une révision de ce mécanisme de solution des différends. L'UMQ demande donc au gouvernement de tenir dès cet automne une commission parlementaire pour que soit étudié un projet de loi à cette fin.

Les détectives privés ont le vent en poupe

CAROLINE MONTPÉTIT
LE DEVOIR

On les imagine perchés dans un arbre sur un terrain privé et tendant le cou vers une fenêtre éclairée, payés par une épouse jalouse pour surveiller un mari infidèle et prouver qu'il commet l'adultère.

En fait, les détectives privés, qui étaient réunis en congrès jusqu'à hier à Montréal, passent le plus clair de leur temps à tenter d'élucider des histoires de fraudes, de détournements de fonds et d'absentéisme au travail. Et leurs services sont de plus en plus en demande. Au Québec, selon Louis Laframboise, président de la compagnie

SPILL, agence privée d'agents de sécurité et d'investigation qui organisait le congrès de cette semaine, il y a présentement deux agents de sécurité et d'investigation privés pour un policier au Québec. Pourtant, la loi actuelle qui régit les détectives n'exige pas de ces agents une formation spéciale, pas plus qu'elle ne leur impose un code de déontologie. Aussi, dès le début de la semaine, le ministre de la Sécurité publique Serge Ménard a annoncé la création d'une table de travail s'attar-

dant sur cette question.

Pour être détective privé, nous dit M. Laframboise, il suffit actuellement de ne pas avoir de casier judiciaire et d'être parainé par une entreprise. Par ailleurs, certaines entreprises se dotent elles-mêmes d'un code d'éthique. SPILL, par exemple, refuse de donner des renseignements privés à quelqu'un sur simple demande. On évite ainsi de répondre à des demandes qui semblent légitimes au départ mais qui pourraient ensuite servir un but criminel. Par contre, les agences sont très actives au plan corporatif. En fait, les enquêtes pour fraude constituent la plupart des activités d'investigation chez SPILL. Ces causes sont intéressantes pour les détectives parce qu'elles ne trouvent pas de réponse immédiate chez les policiers. Ainsi, M. Laframboise racontait hier le démantèlement d'un réseau de fraudeurs qui prétextaient les accidents de travail pour bénéficier de primes d'assurance. Après que l'enquête eut été menée par l'agence de détectives privés, le regroupement d'assureurs a fait appel à la Sûreté du Québec qui a collaboré avec les privés avant de procéder à une quinzaine d'arrestations.

Pour leur part, les demandes de preuves d'adultère sont à la baisse, peut-être à cause de la modification des lois sur le divorce. Autres causes en hausse chez les privés cependant: les enquêtes concernant la crédibilité et le sérieux d'un éventuel conjoint.

Les prisons se vidaient de leur sang pour la Croix-Rouge

Toronto (PC) — La compagnie qui fournissait la Croix-Rouge en produits sanguins au début des années 80 s'approvisionnait en plasma dans des prisons américaines parce qu'elle était incapable d'en obtenir suffisamment au Canada, a appris hier la Commission Krever.

Les Laboratoires Connaught, de Toronto, ne recevaient pas suffisamment de sang de la Croix-Rouge pour fabriquer leurs produits sanguins et ont été forcés de s'en remettre à des fournisseurs américains, a déclaré Anthony Magnin devant le juge Horace Krever, qui dirige l'enquête fédérale sur le scandale du sang contaminé au Canada.

Ces fournisseurs s'approvisionnaient auprès de cinq prisons américaines et d'un centre de sang de San Francisco, la ville qui présentait le plus haut taux de prévalence du sida en Amérique du Nord. La majorité des hémophiles canadiens ayant

contracté les virus du sida et de l'hépatite C ont été infectés par des produits sanguins provenant des États-Unis. Plus de 400 d'entre eux sont décédés depuis.

L'enquête du juge Krever tente de déterminer pourquoi des milliers de Canadiens ont été infectés par le VIH et l'hépatite C dans les années 80.

Le sang américain était davantage susceptible d'être contaminé par le VIH parce que la maladie était beaucoup plus répandue aux États-Unis qu'au Canada.

Mais M. Magnin a soutenu que Connaught n'avait pas le choix de s'approvisionner aux États-Unis parce que la Croix-Rouge ne parvenait pas à recueillir plus de 42 % du sang nécessaire à la fabrication des produits coagulants nécessaires aux hémophiles.

Connaught s'approvisionnait en partie auprès de la compagnie montrealaise Cryosan, qui achetait son sang de cinq prisons américaines.

LE DEVOIR

LE MONDE

PERSPECTIVES

Hussein
contre HusseinLa Jordanie a finalement
rompu avec l'Irak

Amman (Reuter) — Changeant son fusil d'épaule, le roi Hussein de Jordanie a finalement rompu les ponts avec Saddam Hussein en estimant qu'il fallait «abréger les souffrances subies par le peuple voisin».

Ce revirement spectaculaire, susceptible de changer la géopolitique de la région, a été préparé par une distanciation progressive avec le régime de Bagdad depuis la guerre du Golfe, qui n'a rapporté à la Jordanie que des déboires.

Le soutien du souverain hachémite à son redouté et puissant voisin lors de l'invasion du Koweït lui avait mis du rabblement à dos les souverains du Golfe, sans même lui rapporter sa mise puisque l'Irak a été défait, humilié et isolé.

La fuite, au début du mois, de deux gendres de Saddam Hussein détenant des responsabilités militaires importantes a précipité les choses en «ouvrant les yeux» au souverain — selon sa propre expression — sur les malheurs du peuple voisin.

Hussein, qui a donné asile aux deux transfuges et leur a permis de lancer de son palais royal un appel au renversement de Saddam Hussein, a été mercredi soir au bout de sa logique, en suggérant lui-même un tel dénouement.

Dans un discours sans complaisance de trois quarts d'heure, il n'a pas cité le nom du président irakien mais a ouvertement souhaité à son peuple de sortir de «la douleur et la souffrance» qu'il endure actuellement.

Tout en ayant profité des déflections des frères Kamel pour rétablir les ponts avec les monarchies du Golfe et Washington, Hussein s'est gardé d'inquiéter inutilement le Jordanien de la rue en précisant qu'il ne fermerait pas sa frontière.

La Jordanie est le seul poumon extérieur du régime de Bagdad depuis qu'il est soumis à un ostracisme international et Amman lui a permis jusqu'à présent de contourner l'embargo pétrolier en achetant son brut.

Washington, dont l'ambassadeur Robert Pelletreau était encore mardi à Amman, s'est efforcé ces jours derniers de couper ce lien en convainquant l'Arabie et le Koweït de fournir à la Jordanie le pétrole dont elle a besoin.

«La Jordanie appartient maintenant au bloc formé par les États-Unis, l'Arabie saoudite et l'Égypte, qui tente de susciter le changement en Irak», estime Djamil Chaer, ancien responsable du parti unioniste arabe Baas.

Bill Clinton, qui appuie résolument le roi Hussein depuis que celui-ci a accepté de faire la paix avec Israël en 1994, lui a dépêché des centaines de soldats qui s'apprêtent à se livrer à des manœuvres avec l'armée d'Amman.

Hussein
de JordanieSaddam
Hussein

De Pékin à San Francisco

L'expulsion de Harry Wu, une bonne chose selon Washington

L'expulsion par la Chine d'Harry Wu, annoncée hier matin à Pékin, «supprime un obstacle à l'amélioration des relations entre les États-Unis et la Chine», a affirmé en réaction la Maison-Blanche. Dans un communiqué publié hier à Jackson Hole (Wyoming), où Bill Clinton est actuellement en vacances, la Maison-Blanche indique que «le président se réjouit de la décision du gouvernement chinois», et confirme que M. Wu a été mis par les autorités chinoises sur un vol d'Air China qui devait atterrir à San Francisco.

Pékin (AFP) — La Chine a expulsé hier soir le militant des droits de l'homme américain Harry Wu, un jour après qu'il eut été condamné à 15 ans d'emprisonnement et à être expulsé du territoire, a rapporté l'agence officielle Chine nouvelle.

Harry Wu, un Américain d'origine chinoise, avait été reconnu coupable mercredi par un tribunal de Wuhan d'espionnage et de trafic de secrets d'État ainsi que de s'être fait passer pour fonctionnaire. Sa condamnation a été rendue publique hier par la presse officielle chinoise.

Harry Wu, 58 ans, qui a déjà passé 19 ans en prison en Chine, avait été interpellé le 19 juin alors qu'il tentait d'entrer dans le nord-ouest du pays. Le 8 juillet, il avait été arrêté et inculpé d'espionnage.

Le secrétaire d'État adjoint américain Peter Tarnoff était attendu hier en Chine, pour la visite du plus haut responsable américain depuis la détérioration des relations bilatérales suite à une visite du président taiwanais aux États-Unis en juin dernier.

M. Tarnoff, le numéro trois au département d'État, doit rencontrer

jeudi à Shanghai des hommes d'affaires américains et des diplomates américains, avant de se rendre aujourd'hui à Pékin pour des entretiens notamment avec le vice-ministre des Affaires étrangères Li Zhaoxing.

Sa visite intervient alors que l'agence officielle Chine nouvelle a mis en garde mercredi les États-Unis contre une nouvelle «guerre froide», en soulignant dans un éditorial que «les relations sino-américaines sont au plus bas».

Harry Wu a signé une «lettre de confession» qu'il a remis lors des audiences du tribunal qui l'a condamné, a rapporté l'agence chinoise officielle Chine nouvelle.

Un tribunal de la ville de Wuhan a reconnu Harry Wu coupable «d'espionnage et d'avoir obtenu, acheté et vendu des secrets d'État à des organisations étrangères». Son procès s'est déroulé à huis clos mercredi — en présence cependant du consul des États-Unis Daniel Piccuta —, a précisé l'agence.

Le «repenti» mafieux s'amuse

MARIE-CLAUDE DECAMPS
LE MONDE

Rome — Heureux! Lui en smoking blanc, elle en lamé, et derrière leurs sourires ravis, dans le sillage de leur paquebot de luxe, le ciel, le soleil et la mer.

La photo de vacances, étalée à la «une» du magazine *Oggi* cette semaine, a eu le don de mettre l'Italie en transes. Car le parfait «croisiériste» photographié à plaisir n'est autre que le célèbre Tommaso Buscetta, «don Masino», le plus grand des «parrains» repentis, dont les révélations au juge Giovanni Falcone au début des années 80 permirent de dévoiler toute la structure de la Cosa Nostra.

Tommaso Buscetta en croisière dans la Méditerranée avec femme et enfant, lui qui vit aux États-Unis sous des noms d'emprunt et s'est fait refaire le visage pour plus de sécurité, alors que, par discrétion, on ne le montre jamais qu'en ombre chinoise à la télévision?

La nouvelle avait de quoi surprendre, et le scoop du journal *Oggi*, qui a également longuement interviewé l'ex-parrain, n'a pas manqué de relancer la polémique sur le coût de plus en plus lourd des quelque mille repentis protégés et en-

tretenus par l'État italien, en échange, il est vrai, d'un concours précieux dans la lutte contre la Mafia.

«La croisière n'a rien coûté à l'État», se sont empressés de faire remarquer des dirigeants des services antimafia. De son côté, Pino Arlacchi, un des dirigeants de la commission parlementaire antimafia, notait que Buscetta, qui a vu une partie de sa famille massacrée, a «payé chèrement le choix de collaborer et a tous les droits à mener une vie normale».

Il n'empêche que Tommaso Buscetta, qui sera un des témoins-clés de l'accusation, en septembre, lors du procès intenté pour «association mafieuse» à l'ex-président du conseil Giulio Andreotti, a commis une belle imprudence. D'autant plus que le bateau de croisière, le Monterey, devait même faire escale à Catane, en Sicile, un des hauts lieux de la Mafia.

«C'était un geste d'amour envers ma femme, qui est déprimée par la clandestinité, a tout bonnement indiqué Buscetta au journaliste d'*Oggi*, je lui avais promis cette croisière».

En attendant, en pleine nuit, mardi, la police est venue chercher le repentis pour l'emmener vers une destination inconnue.

Tommaso
Buscetta: sortie
de clandestinité.

EN BREF

KOUTCHMA:
PLAIDOYER POUR
L'INDÉPENDANCE

Kiev (AFP) — Le président ukrainien Léonid Koutchma a déclaré hier que «beaucoup restait à faire pour consolider l'indépendance», tout en excluant tout «retour en arrière», lors d'un discours prononcé à Kiev à l'occasion de la fête nationale de l'indépendance. «Un tournant historique a eu lieu, l'Ukraine est devenue indépendante et ne reviendra pas en arrière», a ajouté M. Koutchma, toujours soupçonné par les nationalistes de vouloir brader l'indépendance de l'Ukraine parce qu'il prône de bonnes relations avec Moscou. Parmi les obstacles à surmonter, le président ukrainien a mentionné la lenteur des réformes structurelles dans l'économie et la pénurie des sources d'énergie.

IMMIGRATION:
PARIS SERRE LA VIS

Paris (Reuter) — Le gouvernement français envisage de prendre dix mesures pour renforcer la lutte contre l'immigration clandestine, notamment en facilitant le renvoi vers le pays d'origine, a-t-on appris hier de source proche du ministère de l'Intérieur. Le ministre de l'Intérieur Jean-Louis Debré avait expliqué mercredi, lors du conseil des ministres, qu'il poursuivait les expulsions groupées de clandestins par avion et qu'il espérait pouvoir expulser 20 000 personnes par an. «Une politique efficace de lutte contre l'immigration clandestine ne se conçoit pas sans reconduite à la frontière», avait-il dit. La première des dix mesures prévues vise à rendre plus efficace la collaboration avec les États dont sont originaires les clandestins.

PRIEBKE: AU TOUR
DE L'ALLEMAGNE

Bonn (AFP) — L'Allemagne a demandé hier l'extradition de l'ancien officier nazi Erich Priebke, au lendemain du rejet par une cour d'appel argentine d'une première demande présentée par l'Italie. Priebke, 82 ans, est soupçonné d'avoir participé au massacre des Fosses ardéennes à Rome où les nazis avaient fusillé, le 24 mars 1944, 355 personnes en représailles à un attentat qui avait fait 32 morts dans la ville. Mercredi, la

cour d'appel fédérale de General Roca (sud de l'Argentine) a annulé une décision de première instance qui faisait droit, le 4 mai, à la demande d'extradition de l'Italie pour «homicide aggravé et répété». Toutefois, la Cour suprême argentine doit encore examiner un recours du parquet.

ISRAËL-OLP: TOUT
BAIGNE DANS L'EAU

Eilat (AFP) — Israël et l'OLP ont conclu hier un accord de principe sur le partage de l'eau en Cisjordanie, un des principaux sujets à l'ordre du jour des pourparlers sur l'extension de l'autonomie, a annoncé un ministre israélien. Les délégués israéliens et palestiniens ont achevé dans la journée une semaine de pourparlers à Eilat, une station balnéaire israélienne, en s'entendant sur ce chapitre, a déclaré le ministre de l'Agriculture Yaakov Tsur, cité par la radio d'État. Le chef de la délégation palestinienne Ahmed Korei (Abou Alaa) a affirmé pour sa part qu'«Israël a reconnu les droits des Palestiniens sur les ressources en eau en Cisjordanie occupée».

TENSIONS SERBO-SERBES

Belgrade (AFP) — Le général Ratko Mladic, commandant des forces serbes de Bosnie, a fait état hier d'un regain de tension entre les autorités militaires et politiques serbes bosniaques en accusant ces dernières d'avoir «repris leurs attaques» contre son état-major. «Après avoir lancé des rumeurs sur un prétendu putsch militaire et tenté de provoquer des conflits au sein de l'état-major de la «République serbe de Bosnie», les médias (étroitement contrôlés par le «président» Radovan Karadzic) ont repris leurs attaques contre l'état-major», affirme le général Mladic dans un communiqué.

MOMIE AUTOPSIÉE

Cracovie (AFP) — Des scientifiques polonais effectuent à Cracovie (sud de la Pologne) l'autopsie d'une momie égyptienne, la première jamais réalisée dans le monde, a indiqué jeudi l'agence PAP. «La Pologne est le seul pays à avoir entrepris des recherches de ce genre», a déclaré l'ambassadeur d'Égypte en Pologne, M. Abdel Rahman Moussa, en annonçant l'ouverture en janvier prochain à Cracovie d'une exposition inédite de 24 momies égyptiennes.

Dans la foulée des protestations étrangères

Le Zaïre
suspend
les expulsionsUn arrêt provisoire
ou définitif des opérations?

Goma (Reuter) — Selon l'ONU, le Zaïre a suspendu hier ses opérations de rapatriement forcé des réfugiés rwandais.

«Le gouverneur du Nord-Kivu vient de nous faire savoir que les expulsions de force étaient suspendues», a dit à Reuter Joëlle Boutroux, déléguée du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) à Goma.

«A notre connaissance, aucun soldat zaïrois n'est venu dans les camps ce matin, en tout cas pas au camp de Magunga», d'après Chris Bowers, porte-parole local du HCR. Il a ajouté: «Il existe des signes d'arrêt des opérations. Nous attendons la confirmation officielle».

Carroll Faubert, émissaire du HCR dans les camps de l'est du Zaïre, s'est rendue à Kinshasa pour des entretiens avec les responsables zaïrois. La veille, elle avait fait état du souhait du HCR de voir l'opération forcée se transformer en rapatriement volontaire.

**Les soldats
zaïrois nient
avoir commis
des exactions**

Auparavant, le représentant du HCR à Bukavu, plus au sud, Patrick de Souza, avait fait état de la suspension des expulsions par le Zaïre à la suite de discussions entre le premier ministre zaïrois et le HCR.

Depuis le coup d'envoi de l'opération samedi, environ 15 000 Rwandais — principalement des Hutus ayant fui

la guerre civile de 1994 qui a vu la victoire à Kigali des maquisards à dominante tutsie du FPR — ont été renvoyés chez eux sous la contrainte. Des dizaines de milliers d'autres se sont dispersés dans les collines environnantes pour échapper aux militaires zaïrois.

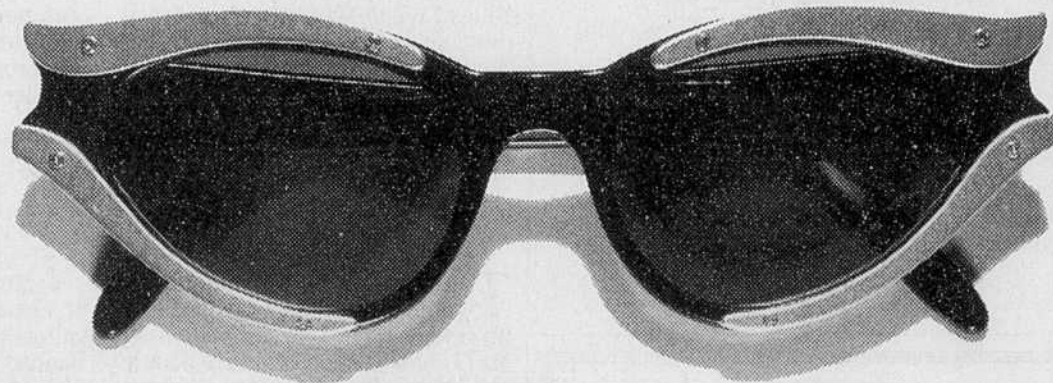
Plus d'un million de Rwandais s'étaient réfugiés dans l'est du Zaïre, craignant des représailles pour le génocide des Tutsis commis par la majorité hutue au printemps 1994.

Le Zaïre a procédé aux expulsions après avoir accusé la communauté internationale de ne rien faire pour soulager Kinshasa.

S'inscrivant en faux contre les témoignages de réfugiés accusant les soldats zaïrois de pillages et de mauvais traitements, un général zaïrois a rendu hommage à ses hommes.

«Nos troupes se sont bien comportées. Elles méritent des félicitations pour le bon travail qu'elles ont fait», a déclaré le général Pama Baramoto lors d'une conférence de presse impromptue donnée dans sa résidence d'été au bord du lac Kivu.

Des employés d'organisations humanitaires ont rapporté que des soldats zaïrois réclamaient des dollars aux familles de réfugiés si elles voulaient éviter l'expulsion. Dans la région de Bukavu, le tarif est de 120 dollars par famille, ont dit des réfugiés.



NOUS POUVONS VOUS EN FAIRE VOIR DE TOUTES LES COULEURS

POUR VOIR OU SE FAIRE VOIR, FIEZ-VOUS AUX APPARENCES DU SQUARE

Ne cherchez pas plus loin. Du prêt-à-porter à la haute couture, le Square vous en met plein la vue. Voyez les créations de Paris, New York et Milan au coeur de Westmount. Ceci en plus des bijoux, des cadeaux et d'une variété de services utiles. Venez donc jeter un coup d'oeil au Square, vous aimerez notre vision des choses.

POUR LE LOOK • POUR LA VUE



WESTMOUNT SQUARE

© STATIONNEMENT GRATUIT PENDANT DEUX HEURES AVEC TOUT ACHAT DE 15 \$ OU PLUS.



LE DEVOIR

ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	\$ CAN	OR
-1,92	-11,53	-4,23	+0,21	-0,30
2262,41	4596,43	4580,62	73,84	383,40

EN BREF

TÉLÉGLOBE SIGNE UNE ENTENTE AVEC UNE SOCIÉTÉ BRITANNIQUE

Téleglobe International (U.K.), une nouvelle filiale de Télélobe, a signé une entente en vue d'acheminer le trafic international de la société britannique Bell Cablemedia. « Cette entente pourrait représenter plus de 15 millions de minutes de trafic par année pour Télélobe, qui exploite l'un des grands réseaux internationaux du monde », a précisé l'entreprise de télécommunications. Bell Cablemedia se classe au troisième rang parmi les câblodistributeurs qui offrent des services de télécommunications au Royaume-Uni. Télélobe prévoit que sa présence accrue au Royaume-Uni lui rapportera plus de 50 millions de minutes de trafic de transit en 1996. Elle vise les nouveaux télécommunicateurs, notamment les câblodistributeurs, les exploitants de réseaux cellulaires et autres fournisseurs de services mobiles ainsi que les revendeurs. Elle entend également offrir des services à valeur ajoutée comme le libre-appel international, les réseaux privés virtuels (RPV) et des prestations RNIS (réseau numérique à intégration de services).

LES INVESTISSEURS ÉTRANGERS RECOMMENCENT À ACHETER CANADIEN

Ottawa (PC) — Les étrangers ont investi 1,7 milliard \$ en valeurs mobilières canadiennes en juin dernier, renversant ainsi leur désinvestissement du mois précédent, a révélé hier Statistique Canada dans un communiqué. Les placements étrangers en valeurs canadiennes s'élevaient à 12 milliards \$ pour les premiers six mois de cette année. C'est moins de la moitié des placements effectués durant la même période l'an dernier, qui s'élevaient à 25 milliards \$. En juin dernier, les investisseurs étrangers ont accru leurs avoirs en obligations canadiennes de 2,9 milliards \$, maintenant une demande vigoureuse pour les obligations fédérales. Ils ont en effet acheté pour 3,8 milliards \$ d'obligations fédérales. Par contre, ils ont vendu d'autres obligations pour une valeur de 900 millions \$, principalement des émissions des provinces et de leurs sociétés. Les non-résidents ont également vendu pour 800 millions \$ d'actions canadiennes, ce qui en fait le montant le plus élevé en huit mois de désinvestissements consécutifs. Pendant ce temps, les investisseurs canadiens ont acheté des titres étrangers pour la somme peu élevée de 300 millions \$, après trois mois de vente.

LES TAUX DIRECTEURS ALLEMANDS AU PLUS BAS DEPUIS FIN 1988

Francfort (AFP) — La Bundesbank a annoncé hier une baisse des deux taux d'intérêt directeurs d'un demi-point, portant son taux d'escompte à 3,5 % et son taux Lombard à 5,5 %, leur plus bas niveau depuis la mi-décembre 1988. La Bundesbank a expliqué la baisse par la faible évolution de la masse monétaire, mesurée par l'agrégat M3. Cet agrégat est, avec l'indice des prix à la consommation, l'indicateur principal utilisé par la Bundesbank pour fixer sa politique monétaire.

DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,3968
Allemagne (mark)	0,9188
Australie (dollar)	1,0436
Barbade (dollar)	0,7054
Belgique (franc)	0,045421
Bermudes (dollar)	1,3767
Brésil (real)	1,5382
Caribbes (dollar)	0,5215
Chine (renminbi)	0,1698
Espagne (peseta)	0,01108
États-Unis (dollar)	1,3542
Europe (ECU)	1,7805
France (franc)	0,2676
Grèce (drachme)	0,00603
Guyane (dollar)	0,009998
Hong-Kong (dollar)	0,1810
Indonésie (rupiah)	0,000628
Italie (lire)	0,000867
Jamaïque (dollar)	0,0437
Japon (yen)	0,01402
Mexique (peso)	0,2474
Pays-Bas (florin)	0,8365
Portugal (escudo)	0,00923
Royaume-Uni (livre)	2,0943
Russie (rouble)	0,000317
Singapour (dollar)	0,9809
Suisse (franc)	1,1282
Taiwan (dollar)	0,05137
Venezuela (bolivar)	0,008253

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

La vague Windows 95 a déferlé sur Montréal... en anglais

GÉRARD BÉRUBÉ
ET DANNY VEAR
LE DEVOIR

Windows 95 a été officiellement lancé hier, en grande pompe, dans ce qu'il est convenu d'appeler une cérémonie fastueuse à laquelle, malheureusement, les « Canadiens français » n'étaient pas conviés.

La vague Windows 95 a bel et bien déferlé sur Montréal. Dès la première journée, les commerçants du centre-ville ont vendu des milliers de copie du nouveau système d'exploitation de Microsoft. Avec l'aide du grand coup de pub de Bill Gates, grand manitou de Microsoft, la boutique informatique Crazy Irving, qui a ouvert ses portes la nuit de mercredi à jeudi, a presque épuisé ses 2000 exemplaires de Windows 95. Une boutique voisine, Camelot, a vendu quelque 200 exemplaires et prévoit vendre 500 exemplaires d'ici la fin de la semaine. Mais ce n'étaient que des versions anglaises du logiciel.

Car la version « canadienne-française » ne sera disponible au Québec qu'au début de novembre dans le but de protéger les profits des distributeurs en France, qui exigent des prix de deux à trois fois plus élevés qu'au Québec. Les utilisateurs Québécois des versions préliminaires n'ont même plus accès au service de soutien technique en français de Microsoft Canada, un service 1-900 interrompu dans l'attente de l'arrivée du logiciel. Qualifiée de discriminatoire, on ne prise toujours pas cette exclusion au gouvernement du Québec. Après les protestations, par lettre, de l'Office de la langue française, la

ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, Louise Beaudoin, a annoncé hier poursuivre les discussions avec les dirigeants de Microsoft Canada « afin de les amener à voir leur décision ». Mme Beaudoin a ajouté qu'à la demande de la direction de Microsoft, « qui souhaite explorer des avenues de solutions concernant le retard de la version française ». La ministre rencontrera les directeurs, général et régional, de Microsoft Canada lundi prochain, à ses bureaux.

Cela n'a évidemment pas entaché le lancement mondial de Windows 95, le nouveau programme de Microsoft dont les experts disent qu'il va révolutionner l'industrie informatique. À cet effet, les projections de cabinets indépendants estiment que de 20 à 30 millions de copies du programme seront vendues d'ici la fin de l'année. En 1997, selon la firme d'analyse Dataquest, Windows 95 devrait s'écouler au rythme de 100 millions d'exemplaires par an. Les systèmes d'exploitation actuels de Microsoft, MS-DOS et Windows, équipent aujourd'hui 100 millions d'ordinateurs dans le monde, soit plus de 80 % du parc existant. Ce rayonnement sera élargi par l'entente, conclue hier avec IBM, prévoyant l'installation du système d'exploitation sur ses ordinateurs personnels.

C'est cette puissance qui donne à Windows 95 son importance. D'un point de vue purement technologique, en effet, la facilité d'utilisation n'est pas chose nouvelle. Apple en a fait depuis dix ans la pierre angulaire de ses micro-ordinateurs, les Macintosh. Mais ceux-ci sont restés cantonnés à une part de

marché réduite, oscillant autour de 10 %.

Mais cette introduction, appuyée par une campagne publicitaire de 200 millions \$ US de Microsoft, n'a pas été sans ombre au tableau. D'une part l'action de Microsoft, qui perdait 1,75 \$ US hier, à 96,13 \$ US. Puis, cette déclaration de l'Attorney général, Janet Reno, voulant que l'enquête sur de possibles violations de la législation antitrust américaine se poursuive. « L'enquête continue », a-t-elle affirmé.

Le département de la Justice s'efforce de déterminer si le couplage entre Windows 95 et le nouveau service en ligne (« on line ») de Microsoft ne constitue pas une pratique déloyale en raison de la taille de ce groupe et de ses réseaux de distribution. « Les logiciels opérationnels Windows équipent déjà 80 % des micro-ordinateurs vendus dans le monde, ce qui constitue un avantage déloyal », prétendent les services « on line » concurrents tels qu'America On Line, CompuServe et Prodigy.

Cette omnipotence de Windows 95 a également suscité préoccupations et interrogations du côté du Pentagone, des services militaires de divers pays et des groupements de consommateurs. Ils s'inquiètent du pouvoir d'une des fonctions de Windows 95, le « Registration Wizard », qui permet à Microsoft de se renseigner sur le contenu des ordinateurs des clients à travers le monde. Criant au « Big Brother », on craint les risques d'une intrusion dans le contenu personnel des PC et les problèmes liés à la sécurité.

Avec l'Agence France-Presse

Dylex reprend du poil de la bête

L'entreprise restructurée renoue enfin avec les profits

SUZANNE DANSEREAU
PRESSE CANADIENNE

Toronto — Après une douloureuse restructuration au cours de laquelle 192 magasins ont été fermés et 2400 employés mis à pied, le détaillant de vêtements Dylex semble reprendre du poil de la bête. Pour son second trimestre de 1995, la société vient d'afficher des profits de 1,2 million \$, soit 20 cents par action.

Cela peut paraître mince sur des ventes de 406 millions \$, mais c'est la première fois que Dylex réalise des profits d'exploitation depuis 1989, a fait savoir hier le président du conseil de l'entreprise, William Anderson. L'an dernier pour la même période, Dylex avait enregistré des pertes de 7,5 millions \$.

La compagnie, qui dirige des magasins connus comme Tip Top, Harry Rosen, Club Monaco, BiWay et Fairweather, tenait hier sa première assemblée annuelle depuis la restructuration qu'elle a fait approuver par la cour en mai dernier.

Les actionnaires de Dylex ont dit au revoir à la famille Posluns, qui dirigeait l'entreprise depuis les années 60, et ont rencontré leur nouveau président, Elliot Whale, un ancien directeur du club de baseball des Blues Jays de Toronto et ex-président de la compagnie de jouets Toys'R Us. Bien qu'il ne soit en poste que depuis quelques jours, M.

Whale a promis de donner un nouveau souffle à l'entreprise. « Nous allons progresser et améliorer ce que nous faisons, a-t-il déclaré. Notre mandat est simple: faire des profits ».

La compagnie a vendu sa division de Manchester; elle vient récemment de vendre la moitié de ses actions dans la compagnie Wet Seal et compte se débarrasser du reste de ses intérêts dans l'entreprise d'ici deux ans, a fait savoir M. Anderson.

Nouvelles actions

Dylex a converti des débentures en actions, ce qui lui a permis d'éliminer 118 millions \$ de dettes. En tout, grâce à l'émission de nouvelles actions, elle a effacé 178 millions \$ de dettes dues aux créanciers non garantis, au détenteurs de débentures et aux propriétaires d'immeubles, a-t-il poursuivi. Dylex a émis 16 millions de nouvelles actions pour renflouer ses coffres de 41,7 millions \$. Et d'ici trois ans, elle compte aller chercher un autre 47,5 millions \$, provenant des bons de souscription de ces actions.

De plus, le mois dernier, Dylex a obtenu un prêt de 50 millions \$ de General Electric Capital Canada pour financer ses activités. Hier, les actionnaires de Dylex ont adopté un plan permettant aux ex-employés d'acheter des actions de l'entreprise. En vertu du plan, l'achat ne doit pas excéder 5 % de la totalité des actions.

Revenu de 225 millions à la Banque TD

Toronto (PC) — La Banque Toronto-Dominion a déclaré hier un revenu record de 225 millions \$, ou 71 cents l'action ordinaire pour le troisième trimestre, soit une hausse de 42 % en regard du troisième trimestre de 1994.

Cette croissance, selon l'institution bancaire, tient aux excellents résultats enregistrés à l'échelle de la Banque et à l'amélioration des conditions de crédit, qui a donné lieu à une progression des recouvrements d'intérêts et des frais de crédit et à

une diminution des pertes sur prêts.

Pour les neuf mois terminés le 31 juillet, le bénéfice net de la Banque s'est établi à 568 millions \$, ou à 1,79 \$ par action, contre 488 millions \$ (1,52 \$ l'action) un an plus tôt.

La Société des musées québécois est à la recherche d'une ou d'un
DIRECTRICE/DIRECTEUR

En étroite collaboration avec le Conseil d'administration élu par les membres de la Société des musées québécois regroupant les représentants d'institutions muséales et des muséologues, la direction générale gère les ressources financières, humaines et mobilières de la Société, à son siège social à Montréal. Cette gestion se fait dans le respect d'un plan d'action, des priorités et des objectifs fixés par le Conseil d'administration.

La personne recherchée doit posséder un diplôme universitaire de 1^{er} ou de 2^e cycle dans un des domaines reliés aux musées. La personne doit également avoir à son actif une expérience professionnelle d'au moins 7 ans dont 3 années minimum ont été consacrées à la gestion de ressources financières de plus de 200 000 \$ et à la gestion des ressources humaines d'au moins 3 employés. Elle doit être bilingue. Elle doit avoir un bon sens politique, du jugement et une aptitude certaine dans la résolution de problèmes complexes d'ordre politique, financier ou humain. Une connaissance du réseau muséal serait un atout.

Salaire: de 44 000 \$ à 48 000 \$, selon l'expérience.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur curriculum vitae et une courte lettre de présentation signifiant leur intérêt, au plus tard le 20 septembre, 16 h 30, à l'adresse suivante:

Monsieur François Lachapelle, président
Comité de sélection
Société des musées québécois
C.P. 8888, succursale Centre-Ville, UQAM
Montréal, H3C 3P8
Télécopieur: 514-987-3379

♦ CARRIÈRES ET PROFESSIONS ♦

FORMATEUR-TRICE EN PASTORALE

(poste permanent à temps partiel à partir du 3 octobre 1995)

Responsabilités:

- Concevoir, organiser et dispenser des sessions de formation concernant l'éducation de la foi des adultes, la coresponsabilité dans l'Église et l'intervention pastorale.
- Évaluation des besoins de l'Église en milieu populaire et urbain.
- Création d'outils et d'activités pédagogiques.
- Collaborer à certaines tâches techniques et administratives (rapports, représentation, promotion).

Exigences du poste:

- Formation universitaire en théologie ou en pastorale ou expérience équivalente.
- Compétence en formation et en animation de groupe.
- Connaissance des besoins de l'Église en milieu urbain et populaire.
- Connaissance des groupes populaires, communautaires et religieux.
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Aptitude à travailler en équipe.
- Flexibilité et disponibilité au niveau des heures de travail.

Statut:

Permanent quatre jours semaine (28 heures/semaine).
Possibilité future: cinq jours semaine.

Date d'entrée en fonction:

le 3 octobre 1995.

Rémunération:

salaire annuel selon l'entente en vigueur.

Faire parvenir le curriculum vitae au plus tard le 16 septembre 1995 à 17 heures au: Centre St-Pierre, secteur de pastorale, a/s comité de sélection, 1212 rue Panet, Montréal (Québec) H2L 2Y7.

Veuillez prendre note que seules les personnes dont les candidatures auront été retenues recevront une réponse par téléphone.

Une association professionnelle oeuvrant dans la construction est à la recherche d'un-e conseiller-ère en communications expérimenté-e.

Nature du travail

- Rédaction technique et juridique
- Relations avec les médias

Poste permanent, environnement stimulant.

Envoyer CV et copies de texte avant le 31 août 17 h à :

Dossier 1551
Le Devoir
2050, De bleury, 9e étage
Montréal (Qc)
H3A 3M9

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 199 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

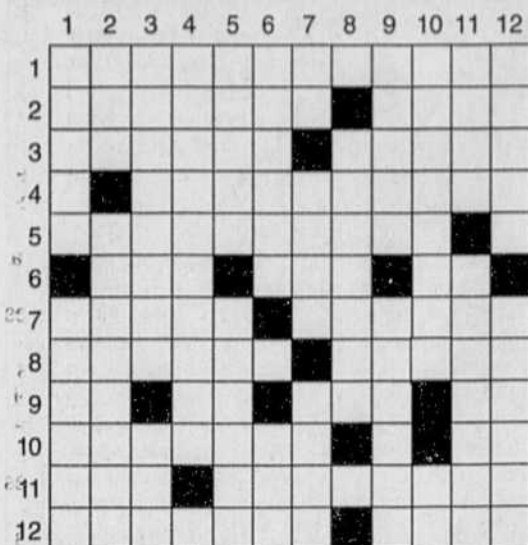
LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 16H00Pour placer, modifier ou annuler votre
annonce, téléphonez avant 14h30
pour l'édition du lendemain.Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit



MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- 1- Joie collective.
- 2- Bel homme. — Buffe indien.
- 3- Atteint d'une maladie grave. — Habiller.
- 4- Centre commun à plusieurs cercles (Math.).
- 5- Chanteur.
- 6- Empeste. — Lettre grecque. — Pouffé.
- 7- Instrument agricole.
- 8- Bâmbin.
- 9- Patrie d'Abraham. — Poisson rouge. — Colera.
- 10- Cube. — Nickel. — Saint-pierre (poisson).
- 11- Iridium.
- 12- Partie d'une fugue (Mus.). — Gadolinium.

VERTICALEMENT

- 1- Frôles. — Golfe du Canada.
- 2- Mèche. — Opéra bouffe.
- 3- Ville de l'Inde. — Uni-

té de radioactivité.

Produit insoluble

exsudé par certaines

plantes.

Docteur de la loi

musulmane.

Publier.

Cétoxe à odeur de

violette. — De bonne

heure.

Étain. — Ville. —

Ardeur.

Maladie mentale.

Tout ce qui agit. —

Donner un navire en

location.

Tresserai. — Sans

ornement.

Peau. — Badge.

Flâner. — Trainer.

Solution d'hier

1. AFFRONTIER MO
2. MORACE AGIR
3. ORANT SCILLE
4. NEIGOSIEZIE
5. CURETTE PSTI
6. TERTIE BRATSON
7. ABERPERLON
8. EMUNICANIE
9. ROC DEVASTER
10. MIDT MONT MO
11. FIN VALERIE
12. REQUETE EX T

BAIE ST-PAUL. Site exceptionnel. 4
acres sur rivière du Bras. Cascades,
bassin, vue superbe sur fleuve. Chalet 4
saisons, 2 c.c., foyer. (514) 878-8864.

BERTHERVILLE. Cottage 1 1/2 étage,
3 ch., 2 s. b., salon, s. dîner. Terrain
25,000 p.c.. Face fleuve, près golf.
129,500\$. (514) 836-7725.

BROMONT
Chalet suisse, montagne, vue impres-
sionnante. 3 c.c., 2 foyers, pisc. creusée, ter-
rain paysager. 170 000\$. 598-0870,
sam.dim.: 534-2545

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

AVANT DE SIGNER l'offre d'achat d'une
propriété, **CONSULTEZ**. Inspection
technique préalable par professionnel du
bâtiment accrédité SHQ. 274-0138.

ECHANGERAIS maison de qualité à Ot-
tawa pour comparable à Montréal.
(514) 277-5291.

KIRKLAND

Cottage, 1990 dans croissant tranquille,
4 c.c., 2 1/2 s. de bain, gr. terrain paysa-
ger, clôturé avec piscine creusée et
beaucoup d'autres extras. 310 000\$ né-
gociable. 697-2908 (soir)

VILLERAY. Duplex rénové avec bois-
eries, jardin, s-sol fini. 161,000\$. Sans
agent. 273-7833.

103

CONDOMINIUMS
CO-PROPRIÉTÉS

A MTL, condo neuf, 43 000\$ et +, visite
14h00 à 17h00 au 1722 Nicollet.
922-9495

AHUNTSIC, 10 480 A. Auteuil, près Mé-
tro Henri-Bourassa, 4 1/2, 1 000 p.c.,
1988, 78 000\$. Réf. 522-2233 ou 383-
6320.

OUTREMONT, BLOOMFIELD coin Van
Home, 4 1/2 (1 c.c.), boiseries, dans bel
immeuble restauré. 107 000\$. 273-8077.

OUTREMONT, rue Bernard. 1 1/2 étage,
rénové, 159 000\$. Pour rendez-vous: 495-
7699. Agents s'abstenir.

SANCTUAIRE DU MONT-ROYAL
Magnifique condo
très ensoleillé - dernier étage -
superbe vue panoramique -
3 ch. chacune avec s.d. bains -
3 stationnements s./sol
2146 p.c. + 288 p.c. terrasse.
943-3846 ou 733-4749

115

EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

BAIE ST-PAUL. Site exceptionnel. 4
acres sur rivière du Bras. Cascades,
bassin, vue superbe sur fleuve. Chalet 4
saisons, 2 c.c., foyer. (514) 878-8864.

BERTHERVILLE. Cottage 1 1/2 étage,
3 ch., 2 s. b., salon, s. dîner. Terrain
25,000 p.c.. Face fleuve, près golf.
129,500\$. (514) 836-7725.

BROMONT

Chalet suisse, montagne, vue impres-
sionnante. 3 c.c., 2 foyers, pisc. creusée, ter-
rain paysager. 170 000\$. 598-0870,
sam.dim.: 534-2545

125
HORS-FRONTIÈRES

FLORIDE, St Petersburg. Villa à vendre,
de construction massive, meublée, 3
chambres à coucher, 2 salles de bains,
central/climat, salon, cuisine, grand jar-
din, 800 m de la mer. Prix: 69000\$ US.
Fax: 011-49-621-5294-384.

132

CHALET

LAC SACACOMIE, St-Alexis-des-
Monts. Maison villageoise de luxe à 1
1/2 h. de Mtl. Toute équipée, plage priv-
ée. A voir (819) 233-4058, laissez mes-
sage.

134

FERMES, FERMETTES
TERRES

MAISON RUSTIQUE, 153 ans, rénovée.
Terre 112 acres incl. plantation, pâtura-
ge, érablière. Vue panoramique. War-
wick, 90 min. de Mtl. Terre 100,000\$ ou
avec maison 175,000\$ négociable.
(819) 358-6634.

160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À
LOUER

3 1/2, près U de M., clair, propre, chauf-
fé, eau chaude, poêle et frigo. 1er sept.
485. 733-6020.

AHUNTSIC, bachelier rénové, 2 1/2, tout
inclus (meuble), 360\$. 745-8394.

DISCRIMINATION
INTERDITE

«La Commission des droits de la per-
sonne du Québec rappelle que lorsqu'un
logement est offert en location (ou sous-
location), toute personne disposée à
payer le loyer et à respecter le bail doit
être traitée en pleine égalité, sans dis-
tinction, exclusion ou préférence fondée
sur la race, la couleur, le sexe, la gros-
sese, l'orientation sexuelle, l'état civil,
l'âge du locataire ou de ses enfants, la
religion, les convictions politiques, la
langue, l'origine ethnique ou nationale,
la condition sociale, le handicap ou l'utili-
sation d'un moyen pour pallier ce handi-
cap.»

GRAND, 5 1/2 avec caractère, complè-
tement rénové. Chauffé, tranquille, près
du forum. 1 000\$. Libre. 934-0618.

N.D.G., Haut de duplex, 5 1/2, chauffé,
poêle-grilo, lave-vaisselle, salle de bain
entièrement rénovée. Stat. 733-1574.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 3 1/2, 4
1/2, ascenseurs, chauffé. 849-7061.

160
APPARTEMENTS-LOGEMENTS À
LOUER

OUTREMONT, bas duplex, rue Davar,
10 1/2, 1,900\$. 524-2020 ou 654-2086
(soir).

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33
ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2,
chauffés, gym. 277-5873.

PLATEAU, MEUBLÉ
Bien situé, tout meubles anciens, bibi-
lots, t.v., vidéo, Hi-Fi, lave-vaiss., buan-
dine. 1,600\$/mois. 843-8174.

QUARTIER ST-SULPICE, près Centre
Claude Robitaille, métro Crémazie, 4 1/2,
parfaite condition, 5 électro, grand gar-
age, approx. piste cyclable. Libre, 650\$.
332-7620

QUARTIER VILLERAY - 3 1/2 RÉNOVÉ
Entrée lav./séch., libre imm., 425\$/mois.
Sur rendez-vous: 273-4102.

ROSEMONT - 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauf-
fé, poêle à frigo, propre, dernier mois
gratuit. 729-2431 ou 521-2624.

ROSEMONT - 2 1/2, 3 1/2, eau chaude,
poêle à frigo, dernier mois gratuit. 521-
2624.

ROSEMONT, 4 pces, eau ch., chauffé,
rénové. Références. Sur R.V. 252-4732.

RUE CHERRIER, superbe appartement
4 1/2. Maison centenaire. Lav./séch., ter-
rasse. 598-7411.

SOUS-LOCATION, 3 1/2 meubl., sept.
95 à juin 96, au Rockhill, près Campus
U. de M., C.D.N., 19e étage. Vue pano-
ramique sur la montagne, Mtl, les Lau-
rentides et le St-Laurent. 650\$/mois. Pise-
cine à services. Préférablement à une(e)
professionnelle. 341-7622.

VILLERAY, r-de-c avec cour, 4 1/2+ sal-
le de lav., entrée lav./séch., rénové.
Libre imm., 525\$/mois. Sur rendez-vous:
273-4102.

164

CONDOMINIUMS À LOUER

OUTREMONT condo de classe, face au
Mt-Royal. Vue except., 1100 p.c., meub-
lé, toil cathédrale, mezzanine, foyer.
948-4589, (819) 822-3136.

PLATEAU 2 c.c., patio, foyer, cachet.
1,200\$/m. 526-3325.

VIEUX MTL. Petit condo aire ouverte, lo-
gia, foyer, poûtres, semi meublé.
600\$/mois. 931-6312

165

PROPRIÉTÉS À LOUER

MAISON DE VILLE exclusive, derrière
MBA. Foyer, 3 c.c., 2 s.b. Disponible
maintenant. 2,900\$ (chauff. incl.). 849-
3152.

170

HORS-FRONTIÈRES
À LOUER

PARIS (3e) LE MARAIS
3 pièces, 50 mètres carrés, ensoleillé,
tranquille (dans immeuble). Location an-
nuelle, 5 000 \$/mois. Pour info:
(514) 524-1798, France tél.: 011-33-40-
45-2015, Fax: 011-33-40-45-2577.

PARIS, LeMarais, près Centre Pompi-
dou. 1 c.c., aire ouverte (sala/cuis.),
très éclairé, 499\$/sem. Debut sept. 956-
8616.

175

MAISONS DE CAMPAGNE
À LOUER

LA MALBAIE. Vue imprenable, toutes
commodités, spacieux. Au mois.
(418) 683-3995 (soir).

176
CHALET À LOUER

CHERTSEY, grande maison, lac privé,
toutes commodités. 663-7727.

MÉTIS-SUR-MER. Baie du Phare. Boisé
mature. Ambiance favorable à création
et ressourcement. 1 à louer: sep. et oct.
1 à partager: séjours durée variable, 20
août - 31 mai. (418) 936-3139.

201
PROPRIÉTÉS COMMERCIALES

EDIFICE DE PRESTIGE, cachet 1960,
rénové en '86. Idéals: hôtel, bureaux et
résidence, garderie, etc. Toutes offres
raisonnables acceptées. 861-8787.

251

BUREAUX À LOUER

REAU petit bureau dans centre d'affaire
du Balfour, boul. St-Laurent. Vue pano-
ramique nord. Tous les services. Bon
prix. Inspiration garantie! 282-9634.

VIEUX-MONTRÉAL, charmant air, as-
censeur, métro Square Victoria, parking,
300 à 1 800 pi.ca. 849-5411 ou William
731-9490; 430 Ste-Hélène.

303

ANTIQUITÉS

ARMOIRE DE SACRISTIE
5 000\$ 272-6942

318

MOBILIER DE BUREAU
ET ACC.

LIQUIDATION. + de 300 bureaux,
chaises, filières, neufs/usagés. 685-
4051.

Les Aménagements F.B., Inc.

322

APPAREILS ÉLECTRO-MÉNAGERS

PETIT RÉFÉRIÉRATEUR
9 pi.cu. blanc (h 5'1 1/2) 1 an d'usage,
comme neuf, garanti. 450\$. 527-3898.

450

EMPLOIS DIVERS

AUXILIAIRE familiale à domicile auprès
dame âgée, 24 hrs, fins de semaine,
salaire à discuter. 736-4370, bur: 873-
0355.

501

OCCASIONS D'AFFAIRES

DÉPANNÉUR situé dans zone scolaire
à résidentielle. Inventaire et équipement
fournis. Bas loyer (élect. incluse). 846-
2160 ou 289-9819, M. Fok.

530

COURS

ANGLAIS INTENSIF prof diplômée de
McGill. Privé et semi-privé. 849-5484.

COURS PRIVÉ D'ANGLAIS

Tous les niveaux, par prof. qualifiée. 18
ans d'expérience. 729-7409.

FAIRE DE SA VIE UNE ŒUVRE
D'ART

Séminaire d'introduction à la bio-
graphie humaine. 12 mars, 12 sept. -
28 nov., 18h30 - 21h30. 382-3922.

PETITS DÉJEUNERS
LINGUISTIQUES, samedi & mercredi
matin (2 heures) - cours. Conversation
mercredi soir, anglais, espagnol, alle-
mand, français. Prof. qualifiée. Message:
738-9019.

ENCADREZ
votre
ANNONCE CLASSÉE
985-3344



SAUTONS
EN COEUR

Au cœur de la solution!

Tél.: (514) 871-1551 ou 1-800-567-8563 Téléc.: (514) 871-1464



VENDEZ
VOTRE AUTO

Pour seulement 25⁵⁰\$, annoncez votre auto
sur 3 lignes durant 6 jours consécutifs.

8,50\$ la ligne supplémentaire

Il est possible d'annuler la parution des annonces,
mais la facturation demeure inchangée.

De plus, aucune modification ne peut être apportée
au texte après la première parution.

LE DEVOIR

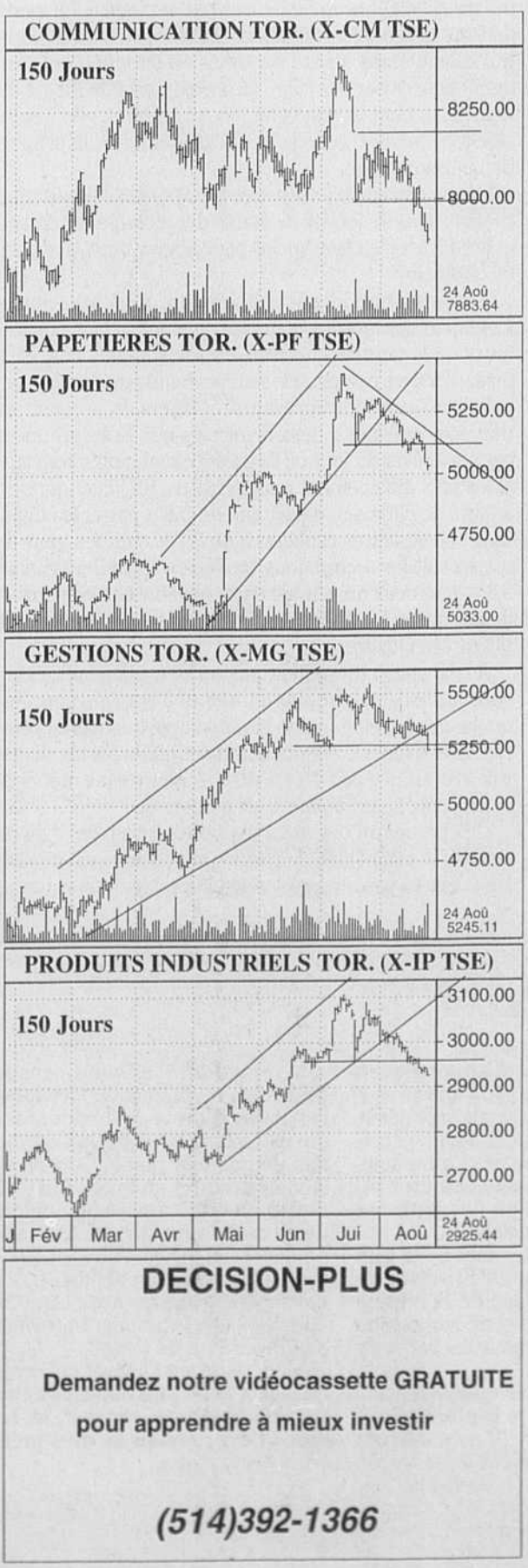
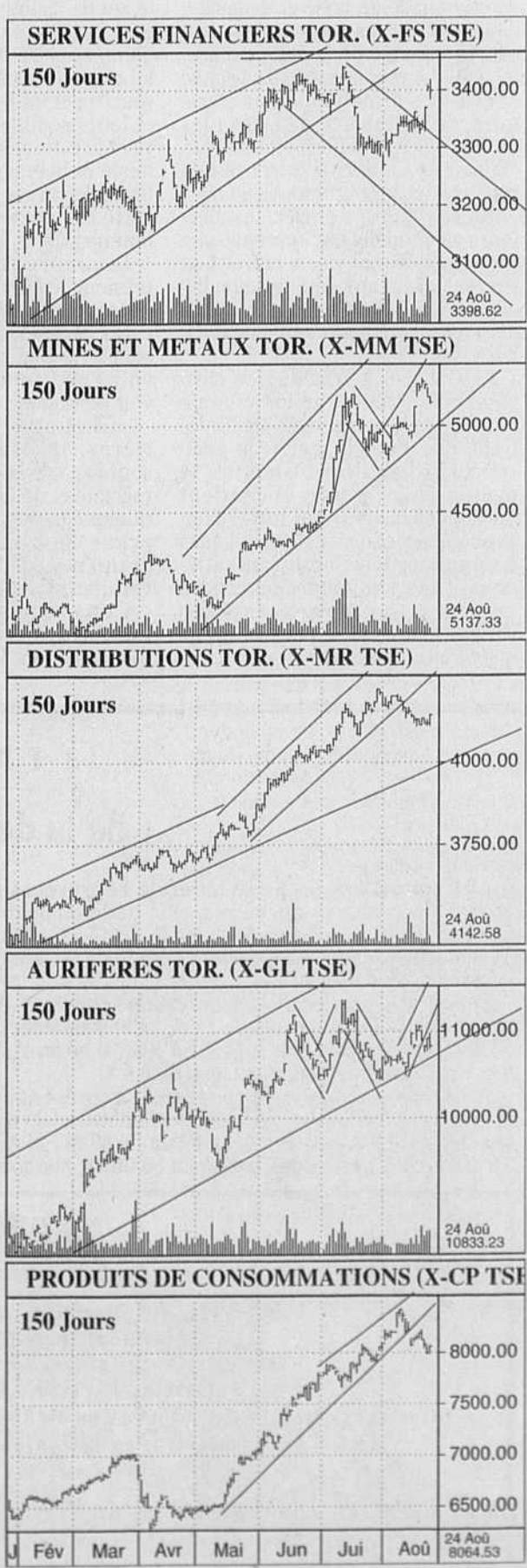
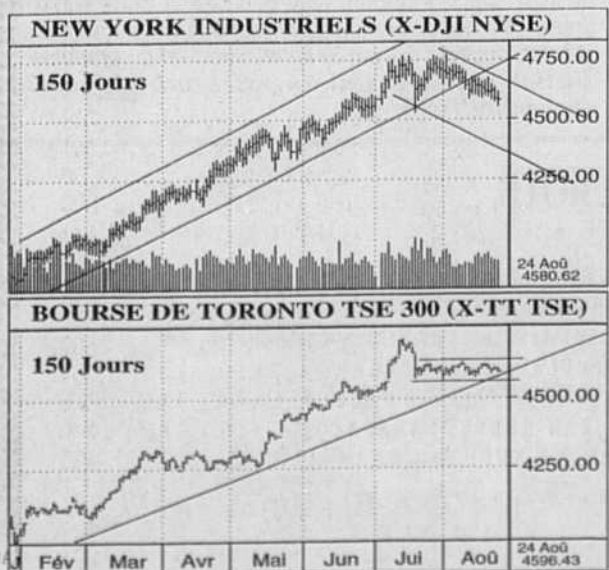
ANNONCES CLASSÉES
985-3344

COUP D'ŒIL BOURSIER

Court terme plus négatif
que positif

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

Après plusieurs semaines d'hésitation et de correction, les marchés ainsi que la majorité de leurs secteurs ont tout d'abord atteint la limite technique à la baisse. Très peu ont repris à la hausse et ceux qui l'ont fait n'ont pas montré de force suffisante dans leur mouvement. Plusieurs secteurs ont brisé tour à tour leur tendance haussière et d'autres continuent d'emboîter le pas. Si vous avez réagi un à un aux revirements baissiers des secteurs, vous avez augmenté les liquidités de votre portefeuille. Rien ne sert de tenter de sauter sur tout ce qui bouge maintenant. Le marché est encore trop fébrile pour acheter. Continuez d'augmenter la portion liquide et achetez le moins possible tant que la situation demeurera à la baisse. Ainsi vous aurez des sous pour profiter des nombreuses occasions qui auront été créées par la faiblesse. L'indice industriel de New York a encore glissé lors de la dernière séance prolongeant sa tendance baissière du dernier mois. À Toronto, la hausse non significative de quelques secteurs en difficulté vient encore une fois sauver le TSE 300, dissimulant du même coup la faiblesse de d'autres secteurs. Malgré son revirement haussier, l'indice bancaire fait face à une importante résistance à 3450 points. Ce ne sera pas facile de passer dans le contexte actuel. Les minières se replient encore, approchant maintenant elles aussi leur tendance haussière. Le détail résiste sans repartir. Les aurifères sont au calme. La consommation montre une petite hausse, sans sortir de son nouveau couloir baissier. Les communications et les forestières prolongent leur mouvement baissier. La gestion vient se joindre aux autres, brisant à la fois son support à court terme et sa tendance haussière de l'année. Les industrielles sont prêts pour un mouvement similaire. Comme vous voyez, un à un, les secteurs ont suivi le même chemin vers le bas. Il est donc de mise de continuer à se protéger, à acheter le moins possible et à attendre le moment où prendra fin la faiblesse qui se propage encore comme une maladie contagieuse. Ce qui est contagieux par les temps qui courent, c'est l'inquiétude.



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)		
BOURSE DE MONTRÉAL						
XXM:Indice du marché	15755	2262.41	-1.92	-0.1		
XCB:Bancaire	5923	2631.38	-4.24	-0.2		
XCO:Hydrocarbures	1139	1689.43	+4.15	0.2		
XCM:Mines et métaux	4891	3179.54	-28.14	-0.9		
XCF:Produits forestiers	802	3039.67	-17.37	-0.6		
XCI:Bien d'Équipement	1878	2175.51	-4.53	-0.2		
XCU:Services publics	1107	1916.28	-2.47	-0.1		
BOURSE DE TORONTO						
TSE 35	16133	242.61	-0.40	-0.2		
TSE 100	*	278.92	-0.57	-0.2		
TSE 200	*	277.25	-1.24	-0.4		
TSE 300	32958	4596.43	-11.53	-0.3		
Institutions financières	4931	3398.62	-5.24	-0.2		
Mines et métaux	1431	5137.33	-29.88	-0.6		
Pétroliers	3636	4463.18	+1.48	0.0		
Industrielles	4306	2925.44	-16.63	-0.6		
Aurifères	6730	1083.23	-87.30	-0.8		
Pâtes et papiers	1471	5033.00	-14.30	-0.3		
Consommation	772	8064.53	+70.52	0.9		
Immobilières	47	1844.97	-0.66	-0.0		
Transport	2253	4655.67	+31.04	0.7		
Pipelines	492	3872.28	-11.20	-0.3		
Services publics	930	3294.89	-0.63	-0.0		
Communications	2468	7883.64	-25.36	-0.3		
Ventes au détail	1272	4142.58	+25.61	0.6		
Sociétés de gestion	2214	5245.11	-67.54	-1.3		
BOURSE DE VANCOUVER						
Indice général	22541	842.82	+5.50	0.7		
MARCHÉ AMÉRICAIN						
30 Industrielles	26230	4580.62	-4.23	-0.1		
20 Transports	4159	1894.17	-2.89	-0.2		
15 Services publics	3363	202.28	+0.59	0.3		
65 Dow Jones Composé	33754	1550.77	-0.99	-0.1		
Composite NYSE	*	299.35	+0.34	0.1		
Indice AMEX	*	475.41	+0.10	0.0		
S&P 500	*	557.46	+0.32	0.1		
NASDAQ	*	1020.93	-7.26	-0.7		
LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
FALCONBRIDGE R	3955	12.75	12.38	12.63	+0.25	2.0
CDN PACIFIC LTD	2134	24.13	23.38	23.50	-0.50	-2.1
TOR BK	2085	22.13	21.38	21.75	+0.25	1.2
CAMBIOR INC	2025	14.63	13.13	13.75	-0.88	-6.0
LAIDLAW INC	1974	12.38	12.13	12.38	+0.25	2.1
TVX GOLD CP	1349	9.75	9.63	9.63	-0.13	-1.3
NOVA CP	1129	10.88	10.75	10.88	-	-
KINROSS GOLD CP	989	11.50	11.25	11.38	+0.13	1.2
SHAW COMM INC C B	982	8.13	8.00	8.00	-0.13	-1.6
ROGERS COMM INC B	911	13.88	13.00	13.75	-	-
LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
SHERMAG INC	2050	2.75	2.40	2.70	+0.20	8.0
TOR BK	725	22.00	21.38	21.75	+0.38	1.8
CAMBIOR INC	396	14.63	13.13	13.75	-0.88	-6.0
NATL BANK OF CDA	273	11.50	11.25	11.25	-	-
SEMI-TECH CP A	202	11.00	10.83	11.00	+0.38	3.4
ALICO-EAGLE	198	18.50	18.38	18.38	-0.25	-1.3
LAIDLAW INC B	196	12.38	12.25	12.25	-	-
DIADEM RES LTD	189	0.59	0.55	0.59	-0.01	-1.7
PLACER DOMINION	164	37.13	36.63	36.88	-	-
BIOCHEM PHARMA	178	39.75	38.00	38.50	+0.25	0.7

É D I T O R I A L

Cataplasmes
pour Bordeaux

Gilles Lesage

Les gardiens en sont finalement venus à une entente avec la direction de l'Établissement de détention de Montréal (prison de Bordeaux) quant aux moyens à prendre pour assurer leur protection et mieux contrôler les détenus. Un premier projet d'entente, agréé par le syndicat jeudi dernier, avait été rejeté massivement par les agents, qui menaçaient d'utiliser des moyens de pression pour obtenir satisfaction. La crise aiguë se résorbe une fois de plus, mais aucun problème de fond n'est résolu.

Les doléances des gardiens sont nombreuses et fondées. Le travail est difficile et les conditions pénibles. Ils sont souvent l'objet de brimades et de vexations. L'un des leurs a même été poignardé chez lui, récemment, dans son sommeil. De plus en plus inquiets et se sentant menacés, au travail et à l'extérieur, ils exigent donc des mesures accrues pour assurer leur sécurité. Surveillance plus sévère, rétablissement de l'aile de réclusion (communément appelée le «trou»), fouilles des détenus et des cellules, patrouille armée en périphérie, voilà des revendications qui semblent aller de soi.

Il y a toutefois une contrepartie, aux yeux du profane. S'il faut serrer la vis à ce point et faire preuve de plus de sévérité, n'est-ce pas pour réprimer un certain laxisme? En matière de drogue, par exemple, dont on dit le trafic florissant à Bordeaux — certains parlent même de transactions de 5 millions \$ par année! — n'y aurait-il pas une quelconque complicité, à tout le moins une certaine complaisance à l'intérieur? On a peine à croire que les gangs de criminels puissent se disputer un marché aussi lucratif en toute impunité.

Quoi qu'il en soit, surveillance et sévérité accrues ne résoudront aucun des problèmes fondamentaux qui se posent à Bordeaux depuis des années et qui en font une poudrière et une pépinière de crimes, au lieu d'un établissement de réhabilitation et de réinsertion dans la société. Le surpeuplement, l'oisiveté, l'absence de discrimination entre les détenus occasionnels ou accidentels et les criminels ou récidivistes, voilà des défis graves auxquels l'entente d'hier ne touche nullement.

Depuis des années, le gouvernement du Québec,

de qui Bordeaux relève, promet de ramener cette prison vétuste à des proportions plus humaines et acceptables. Ce qui réduirait d'autant l'insoutenable pression entre les agents et les détenus. Depuis des années, les décisions tardent et retardent. Les coûts sont énormes et la cause des hors-la-loi, légers ou lourds, n'est pas des plus populaires. À la suite d'une visite, l'hiver dernier, le ministre de la Sécurité publique s'était dit «traumatisé» par le spectacle désolant de centaines de détenus, occupés à ne rien faire tout le jour.

Tout se tient. Tassés comme des sardines et bâillant aux corneilles, les détenus ont beaucoup de temps pour mijoter d'autres mauvais coups, comploter contre la gang adverse, tenter de déjouer les gardiens et la sécurité. Dans un climat aussi délétère, même les plus paisibles et respectueux ont sûrement peine à ne pas se rebiffer à leur tour. Quand tout est désuet, rien ne va.

Pour sortir de ce cercle vicieux, bien des mesures s'imposent que l'entente d'hier n'effleure même pas. Des contraintes plus dures risquent d'augmenter la grogne et la rébellion si des changements substantiels ne sont pas mis en bran-

le quant à l'incarcération elle-même. Au fait, que deviennent les projets du ministre Serge Ménard au sujet des «alternatives» à la prison, des punitions différentes, qu'il s'agisse de travaux ou de compensations communautaires, d'amendes graduées, de détention de jour ou de fin de semaine?

Qu'on assure un minimum de sécurité aux agents correctionnels, c'est la moindre des choses. Mais qu'on rouvre le «trou» pour faire peur aux pires récidivistes ne fera que rendre l'atmosphère plus malsaine si rien n'est fait, en contrepartie, pour redonner respect et dignité à des hommes disposés, pour la plupart, à s'amender. Vite, de vraies solutions de rechange!

La crise

se résorbe,

les problèmes

subsistent

Couples instruits au travail

Jean-Robert Sansfaçon

Avec la présentation d'un document de réflexion préparé par le ministère de l'Emploi (auquel nous reviendrons d'ici peu), se poursuit le débat de société concernant le partage du travail comme solution au problème du chômage. Sans y être directement reliée, une étude récente de Statistique Canada nous offre l'occasion d'une amorce à la réflexion.

Une des prémisses à la base des hypothèses favorisant la diminution, volontaire ou imposée, des heures travaillées, consiste à dire que plusieurs travailleurs font trop d'heures chaque semaine, pendant que des centaines de milliers d'autres sont au chômage. D'où la déduction que si ceux qui travaillent plus de 40 heures se contentaient d'une semaine normale, le chômage diminuerait d'autant, ou presque.

L'étude de Statistique Canada intitulée «Les heures de travail des couples» nous fournit des précisions quant aux caractéristiques de ces couples qui travaillent beaucoup, beaucoup trop disent certains. Par là, elle nous invite à nous demander si la libération des heures supplémentaires effectuées par ces mordus du travail entraînerait la création de nouveaux emplois correspondant aux compétences des chômeurs. Dans plusieurs cas particuliers, la réponse est oui. Qui ne connaît pas un ouvrier, une infirmière en chômage, alors qu'une autre accomplit de longues heures supplémentaires? De là à étendre le concept à l'ensemble de la société, le défi est différent.

Comme on pouvait s'y attendre, on apprend par cette étude qu'une forte proportion des couples qui travaillent beaucoup appartient à la catégorie des gens les plus instruits. En outre, plus l'homme travaille, plus la femme en fait autant, surtout si elle est elle-même instruite. Et ce, qu'ils aient ou non des enfants. On peut donc supposer que ces couples occupent des emplois plus spécialisés que la moyenne des emplois offerts.

En 1994, il y avait au pays 406 000 couples à deux revenus, sans enfants, et 430 000 avec enfants où l'homme travaillait plus de 50 heures par semaines. Le quart de tous les couples canadiens dont les deux conjoints travaillent. Dans un cas sur deux où l'homme fait plus de 50 heures par semaine, sa femme fait elle-même 40 heures ou plus, et dans une fois sur quatre, elle dépasse les 50 heures. Lorsqu'ils ont des enfants, la proportion baisse à peine.

Dans ces conditions, serait-il possible, souhaitable, rentable pour la société de demander à ces gens instruits et productifs d'en faire moins pour libérer une place pour un chômeur?

À moins d'être idéaliste, la réponse n'est pas simple. La plupart des mordus du travail sont actifs dans des secteurs où le taux de chômage est déjà le plus bas, et la main-d'œuvre compétente moins abondante. Professionnels, vendeurs, entrepreneurs, ouvriers de la construction, syndicalistes... ceux-là mêmes qui se surprennent parfois à rêver du jour où ils travailleraient moins sont aussi les plus difficilement remplaçables. En juillet dernier, le taux de chômage n'était que de 5,8 % parmi les diplômés universitaires canadiens, de 7,7 % chez les gens de métiers et les techniciens (collège), mais il atteignait 9,8 % chez ceux qui n'avaient pas terminé leur collégial et dépassait 16,5 % chez ceux qui ne détenaient aucun diplôme secondaire.

À l'exception du secteur industriel traditionnel (et encore!), il existe de moins en moins d'emplois pour lesquels une diminution des heures supplémentaires pourrait directement conduire à la création de postes de travail accessibles aux 16,5 % de chômeurs sans métier ni instruction. Le problème, il est d'abord là.

Ces propos ne devraient pas conduire à rejeter du revers de la main l'idée de réduire le recours aux «heures sup», mais à poser correctement le problème. À suivre...

L E T T R E S

La magistrature
bien cernée

Monsieur Gilles Lesage

Vous avez, dans l'édition du *Devoir* de ce jour, le lundi 21 août 1995, signé l'excellent éditorial que vous a suggéré le rapport que le professeur Martin L. Friedland a présenté au Conseil canadien de la magistrature. Intitulé «Une place à part», il portait sur l'indépendance et la responsabilité de la magistrature au Canada.

J'ai particulièrement apprécié cette énorme capacité que vous avez de toucher à plusieurs aspects essentiels touchant l'indépendance et la responsabilité des juges au Canada et exposés par cet ouvrage du professeur Friedland qui couvre quand même près de 450 pages.

Généralement d'accord avec l'ensemble des propos que vous y exprimez, il m'apparaît cependant nécessaire d'apporter des précisions, voire même des corrections permettant une juste compréhension de la situation des juges de nomination provinciale.

Ainsi, vous faites état de la suggestion du professeur Friedland de porter à 70 ans l'âge de la retraite en proposant que cette suggestion est aussi valable pour les juges relevant du Québec.

Or, il faut savoir qu'au Québec, l'âge de la retraite est depuis fort longtemps fixé à 70 ans. Ce sont les juges de nomination fédérale, mais œuvrant au Québec à la Cour supérieure ou à la Cour d'appel, qui voient leur retraite fixée à 75 ans actuellement.

M. Friedland, comme vous le soulignez, recommande fortement l'adoption d'un code de déontologie judiciaire. Il m'apparaît important de rappeler que le Conseil de la magistrature, en exécution d'un devoir que lui a imposé la loi lors de sa création, a adopté un Code de déontologie judiciaire en 1979. Il est en application depuis. (...) Il est intéressant de noter que le Québec a été la première province à se doter d'un tel Code.

Vous réitérant l'intérêt qu'a créé chez moi la lecture de votre éditorial, je vous prie de recevoir, M. Lesage, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Albert Gobeil
Juge en chef
Montréal, le 21 août 1995



Terre d'exclusion

MAURICE
TOURIGNY

Lhistoire des États-Unis est celle de la terre d'accueil. «America», ce mot magique, synonyme de bras ouverts, de nouvelle vie pour des millions de persécutés, d'opprimés dans leur pays natal. «America» offrait son sol, ses espoirs et ses idéaux à ceux qui souffraient, aux victimes des guerres de religion et à ceux qui avaient le courage de tout laisser derrière eux parce que la vie sur le Nouveau Continent ne pouvait être pire que là où ils étaient. Par millions, ils sont venus de Scandinavie et de Grèce, d'Ukraine et d'Afrique, et puis d'Amérique du Sud et d'Asie. Malgré leur différence de culture, de couleur, de langue, ils venaient tous pour se reconstruire, se remodeler à la mesure de leurs ambitions, petites ou grandes. Un désir commun qui unit, un raccourci vers l'essence humaine: le souhait d'une existence heureuse pour soi et les siens.

Mais les temps changent... On oublie l'histoire, son propre passé et, en période de crise et de faillite, il faut trouver les responsables; qui est responsable de la dette nationale? Qui est responsable de l'échec social, des prisons pleines à craquer, de la violence dans les rues de nos villes? Le gouverneur Pete Wilson de Californie a trouvé une réponse: les immigrants illégaux!

En novembre dernier, les électeurs californiens ont approuvé une «proposition» qui vise à retirer tout service social aux immigrants illégaux. Plus d'écoles publiques pour les enfants, plus de soins hospitaliers.

Le Congrès à Washington envisage maintenant une loi fédérale plus ou moins semblable à celle de Californie. Sous la gouverne éclairée du brillant Newt Gingrich, le projet est à l'étude; il contient même des clauses qui forceraient les hôpitaux et les écoles publiques à dénoncer les immigrants illégaux. Gingrich voudrait-il couvrir un signe de couleur aux vestes des illégaux pour être certain qu'ils soient bien identifiés?

«Les étrangers chez nous détruisent notre pays!» Voilà, tout est dit! La population, soulagée et ravie de nier sa responsabilité, se rallie derrière les clichés racistes que brandissent politiciens et journalistes. Dans son livre intitulé *Alien Nation*, le rédacteur de *Forbes*, Peter Brimelow, lui-même un immigrant, s'en donne à cœur joie. A grands coups de statistiques et de citations, il avive les peurs de la population et propose une réponse unique et fautive à tous les maux de l'Amérique. Evidemment, il joue le jeu de la nouvelle droite; rien de plus facile que de projeter ses problèmes sur l'autre, le différent, celui qui a un accent. Et puis, en passant, taper un peu sur les Kennedy et leurs semblables libéraux. Bravo, M. Brimelow, pour la mesquinerie et la malhonnêteté de votre bouquin; bravo pour votre découverte des nouveaux coupables, les immigrants!

Le racisme et le sectarisme s'expriment de bien des façons mais ils ont comme une de leurs principales caractéristiques une propension à l'aveuglement. Incapacité de voir l'humanité de l'autre, de se voir en l'autre.

«Ghettoiser», créer des barrières, opposer «eux» à «nous» sont à la fois la graine et le fruit du racisme et de la division. Et depuis quelque temps, cette division s'exprime sur tous les fronts. De ce grand pays de l'accueil et de l'ouverture est née l'exclusion.

Cette exclusion, je la vois partout. Je la vois dans la fête des cadets célébrant le départ de Sharon

Faulkner de la Citadelle; tous ces garçons semblables qui dansent à l'annonce de la démission de l'élément différent.

Je la vois au Colorado et dans plusieurs autres États interdisant aux homosexuels la protection de lois antidiscriminatoires.

Je la vois dans le rejet des lois saines de discrimination positive amenant des éléments de variété dans des groupes homogènes.

Je la vois dans les mouvements de citoyens formés pour la lutte contre l'établissement de foyers pour déficients mentaux dans leurs quartiers cossus de la banlieue du Connecticut. «Nous craignons pour nos enfants», disent-ils. Mais non! Vous craignez votre douleur, vous craignez la découverte d'un côté sombre et laid de vous-mêmes!

Je la vois chez ceux qui combattent les hospices pour les affligés du sida dans le Village; ceux-là mêmes qui se disent si compatissants entre eux, à l'heure du thé, mais qui sont terrifiés à l'idée de voir la maladie près de leurs portes. Votre peur vous diminue, faites-lui face une fois pour toutes.

Je comprends la peur de la différence, la menace de l'autre qu'on ne parvient pas à saisir. Je ne suis pas exempt de pointes de racisme dans ma vie quotidienne. Je m'augmente parfois contre un chauffeur de taxi qui connaît à peine Manhattan; je m'étonne des automatismes qui me révèlent mes peurs et mes jugements préconçus; et je me méfie de tous ceux qui proclament bien haut ne pas avoir une once de racisme.

C'est dans la confrontation et le débat ouvert avec soi-même que s'amenissent ces préjugés.

Mais que nos gouvernements et nos journalistes jouent ce jeu du mensonge organisé pour masquer dieu sait quelle manigance payante...

La je ne marche plus. C'est dans l'exclusion et dans l'intolérance de la différence que poussent le fondamentalisme, la dictature et la fin de la liberté.

À P R O P O S

... de la dette nationale

Au 31 mars 1995, la dette fédérale représentait 18 584 \$ par citoyen québécois, et la dette totale du Québec 19 003 \$, soit une dette totale de 37 587 \$! Au 31 mars 1996, cette dette passera à 39 251 \$, soit une augmentation de 4,4 %.

Pour le seul service de la dette, chaque citoyen québécois paiera en moyenne, en 1995, 1429 \$ au fédéral et 1585 \$ au Québec, soit 3014 \$. En 1996, il lui en coûtera 3280 \$, soit une augmentation de 8,8 %.

Au 31 mars 1995, la dette fédérale représentait 40 488 \$ par travailleur québécois, et la dette totale du Québec 43 329 \$, soit une dette totale de 83 817 \$! Au 31 mars 1996, cette dette passera à 86 367 \$, soit une

augmentation de 3 %.

Pour le seul service de la dette, chaque travailleur québécois paiera en moyenne, en 1995, 3114 \$ au fédéral et 3614 \$ au Québec, soit 6728 \$. En 1996, il lui en coûtera 7215 \$, soit une augmentation de 7,2 %.

Le gouvernement fédéral doit consacrer près de 32 cents par dollar de recettes rien que pour payer l'intérêt sur la dette. Le chiffre correspondant pour le Québec est de 16,2 cents (excluant le service de la dette d'Hydro-Québec et des autres institutions publiques dont les emprunts sont garantis par le gouvernement du Québec).

Bulletin du Conseil du patronat du Québec, septembre 1995.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, GUY TAILLEFER

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANFAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

La crise de l'emploi

Faut-il congédier l'ordinateur?

Accuser la technologie de tous les maux relève d'une démarche simpliste

LOUISSON ROSS
Ancien haut fonctionnaire, elle est maintenant consultant auprès des gouvernements et de l'entreprise privée.

MARTIN COMEAU
Economiste, il complète une maîtrise en science politique à l'UQAM.

Le 8 août dernier, *Le Devoir* publiait dans cette page un article de Luc Delorme soutenant que l'informatisation était l'unique et principale cause de la crise de l'emploi. Si la question soulevée par l'auteur est à tout le moins pertinente et perspicace, elle n'en demeure pas moins naïve au plan économique.

D'abord, il faut dire qu'il y a plusieurs causes à la crise de l'emploi. C'est là un consensus solidement établi chez les analystes du marché du travail. Soulignons simplement que nous payons encore aujourd'hui pour une croissance induite des dépenses publiques et les prévisions trop optimistes des entreprises durant la décennie 1973-1984. Cette anticipation a encouragé un endettement effarant non seulement des gouvernements, mais aussi des entreprises et des particuliers. Cet endettement subsiste encore aujourd'hui et accapare des ressources qui ne sont plus disponibles pour l'investissement et, par conséquent, pour la création d'emplois. D'où le chômage!

En second lieu, M. Delorme affirme qu'une économie ne vaut que ce que vaut sa consommation au détail. Une telle affirmation est un sous-produit de la conception keynésienne de l'économie, elle-même discréditée. En effet, l'auteur oublie de considérer dans la demande globale des facteurs aussi importants que les dépenses d'investissements, les dépenses gouvernementales et les exportations. La conception keynésienne pour sa part est elle-même discréditée parce qu'en soutenant que le chômage est causé par une insuffisance de la demande globale, elle néglige certains facteurs déterminant l'offre globale. Mentionnons le niveau des prix, l'inflation et le niveau d'imposition des particuliers et des entreprises.

En régime capitaliste, il faut tenir compte de la production et non uniquement de la consommation; il faut des producteurs prêts à prendre des risques afin de combler certains besoins. Sans eux, le marché risque d'être inopérant. Il faut donc assurer aux entrepreneurs une rétribution

pour les risques qu'ils ont pris. Cela s'appelle le profit. Voilà une leçon que l'on a eu tendance à oublier depuis les années 1960. L'analyse de M. Delorme comporte à ce niveau une lacune importante.

Bien plus, les propositions de M. Delorme visent principalement à restreindre l'adoption de nouvelles technologies par les entreprises. L'idée d'obliger les entreprises à utiliser une certaine quantité de main-d'œuvre selon leur chiffre d'affaires est dangereuse.

D'une part, qui décidera de ces seuils d'emploi? Des fonctionnaires? Des syndicats? Des employeurs? Tout ce beau monde autour d'une même table? Pour notre part, nous pensons que l'entrepreneur est celui qui connaît le mieux son marché et son entreprise. En conséquence, il devrait être le seul à décider du niveau de main-d'œuvre dont il a besoin, ce qui n'exclut cependant pas une concertation entre les divers agents économiques concernés.

D'autre part, il s'agirait là d'une authentique taxe sur la masse salariale, car l'entrepreneur serait obligé d'employer une main-d'œuvre marginalement de plus en plus improductive par rapport à ses concurrents. Jean-Luc Migué a bien montré, dans cette même page, les risques associés aux taxes sur la masse salariale. Ces taxes élèvent le coût de production des entreprises utilisant de la main-d'œuvre. Une étude récente de la Banque du Canada va dans le même sens.

Lorsqu'une récession survient, l'employeur mis en présence d'un marché en déclin est souvent confronté à des conventions collectives rigides figeant les salaires. Afin de s'adapter à cette conjoncture défavorable, notre employeur doit donc mettre à pied ou encore carrément utiliser des travailleurs provenant du secteur informel de l'économie. C'est là en très grande partie la raison pour laquelle les entreprises licencient tout ce qui peut l'être en période de récession. Il faut toutefois noter qu'au Québec, certains syndicats, dont notamment la Fédération des travailleurs du Québec, acceptent de se concerter avec les employeurs.

L'autre proposition de M. Delorme consiste à imposer un droit de douane visant à contrecarrer la concurrence étrangère «technologiquement déloyale». Cette mesure serait inutile et improductive. Inutile parce qu'on ne ferait que retarder l'adaptation inéluctable des secteurs protégés. Improductive parce que le Canada s'attirerait des représailles commerciales qui ne manqueraient pas de créer du chômage.

C'est enfin une fausseté d'affirmer comme le fait M. Delorme qu'un robot ne consomme pas. Il consomme de l'énergie et des matières premières qu'il transforme. De plus, ce robot a été conçu et construit par des êtres humains. Il est aussi actionné par une main-d'œuvre qui va, elle, consommer. Enfin, en abaissant le coût de production, le robot permet de réduire les prix et ainsi d'accroître la demande des biens qu'il contribue à produire.

Malgré les inexactitudes au plan économique du texte de M. Delorme, son analyse n'en demeure pas moins pertinente dans la mesure où il pose l'impact de la technologie sur la création d'emplois. Des articles récents confirment que les gains de productivité généralement attribués à l'informatique seraient inférieurs aux espérances dans de nombreux cas. L'une des raisons de plus en plus invoquées stipule que les secteurs de travail diffèrent les uns des autres.

Nos ancêtres ont aussi dû changer leur conception du travail en quittant la campagne

Comment peut-on alors appliquer une technologie uniforme à un ensemble d'occupations de natures différentes. Il semble donc que dans les prochaines années, les entreprises devront agir avec beaucoup plus de circonspection lorsqu'elles décideront de s'informatiser.

Au surplus, M. Delorme a raison d'affirmer qu'une entreprise informatisant ses activités va souvent éliminer des emplois peu qualifiés. Comment peut-il en être autrement? Il y a quelques années, une étude du Conference Board révélait que 70 % des dirigeants d'entreprises au Canada affirmaient avoir des alphabètes fonctionnels parmi leurs effectifs. Il faut que les travailleurs canadiens acceptent d'accroître leur productivité et d'être rémunérés en tenant compte des nouvelles conditions créées par le libre-échange. Pourquoi paieraient-ils ces employés improductifs à un salaire élevé, alors que les travailleurs d'un pays du Tiers-Monde peuvent très bien faire le même travail à un dixième du coût? Des motifs sociaux et d'altruisme, motifs peu présents chez les humains, devraient cependant nous guider à assurer une meilleure transition pour s'adapter aux nouvelles technologies.

Par ailleurs, n'oublions pas que l'émergence de l'informatique fut extrêmement rapide. Elle a en conséquence pris par surprise notre société basée sur un processus de production bureaucratique lent à s'adapter. Ainsi, nos systèmes de sécurité sociale, d'éducation et de formation professionnelle n'ont pas pu réagir suffisamment rapidement à cette tendance. Voilà pourquoi il nous faut impérativement les réformer, à défaut de quoi



PHOTO JACQUES GRENIER

L'ordinateur occupe une place de choix au travail. *Le Devoir* ne fait pas exception comme en témoigne cette photo où l'on voit l'édition électronique de la page une du journal.

nous risquons de voir apparaître un nouveau prolétariat composé de toutes les personnes n'ayant pas su s'adapter à cette nouvelle révolution de la production informatisée. Pensons aux travailleurs, souvent parmi les plus âgés, perdant leur emploi au profit de techniques et de techniciens mieux adaptés, et aux jeunes ne terminant pas leurs études secondaires. Si nous voulons garder notre niveau de vie, il devient évident qu'il nous faudra tous apprendre à produire des biens à forte valeur ajoutée.

Produire à moindre coût

Ainsi, il est bien possible qu'à court terme cette recherche de valeur ajoutée qu'offrent les technologies informatiques donne raison à M. Delorme et soit une source de chômage. Mais à long terme, si l'informatique et la technologie de l'information deviennent la norme comme elles sont actuellement en voie de le devenir, il est certain que la proposition de M. Delorme consistant à ralentir leur adoption contribuera à nous appauvrir tous. Il ne faut pas oublier que si nous ne faisons pas, d'autres le feront et prendront des avances technologiques difficilement rattrapables.

On peut penser qu'à long terme, avec l'aide de l'informatique et des nouvelles technologies, nous apprendrons à produire à meilleur coût. Cette réduction des coûts permettra alors une diminution des prix, rendant ainsi disponibles des biens auparavant inaccessibles au commun des mortels. La consommation et la demande seront alors relancées, et des emplois pourront être créés précisément par ces nou-

velles technologies informatiques. Mais pour cela, il faut s'adapter.

Il y a en réalité une dimension historique à considérer ici. Ce n'est pas la première fois de leur histoire que le Canada et le Québec sont confrontés à une révolution dans le processus de production. Au tournant du siècle, la transition d'une économie agraire vers une économie industrielle ne fut pas une sinécure. Il y eut de graves périodes de chômage dans les années 1890, 1907-1908, 1913-1915, 1920-1923 et 1929-1933.

Il y a 80 ans, nos ancêtres ont dû quitter leur milieu rural et un emploi en plein air pour travailler dans des usines souvent insalubres en milieu urbain. Voilà pourquoi plusieurs Québécois manifestaient leur attachement aux valeurs traditionnelles liées à la vie agricole et rurale. Cet attachement se serait traduit aux plans social, politique et économique à ce que beaucoup ont appelé la Grande Noirceur duplessiste.

Avec l'arrivée de l'économie de l'information et de l'informatique, il faut éviter de tomber dans le même piège. Il faut apprendre à passer quelques heures devant cette petite machine appelée ordinateur, comme nos ancêtres se sont habitués à travailler dans les usines urbaines. Pour leur part, les entreprises doivent chercher à adapter les nouvelles technologies à leur organisation. L'inverse est probablement aussi à considérer.

Mais en dernière analyse, la crise de l'emploi ne saurait être résolue par quelques solutions simplistes, partielles et partiales. Ce qu'il faut, c'est bien davantage un changement de mentalité par rapport à notre conception du travail.

Histoire de chasse
Comment cibler un souverainiste

PIERRE VADEBONCŒUR

Qu'est-ce qu'ils disent, au fond? Qu'il importe peu de savoir si l'on possède beaucoup de pouvoir ou peu. Ce n'est pas une préoccupation politique valable.

Ou encore: les groupes humains quels qu'ils soient, minorités, classes, syndicats, peuples petits ou grands, n'ont pas à se défendre ni à chercher les moyens d'être forts. Ils s'en fichent éperdument.

Ou: à l'évidence, le degré de souveraineté ou de pouvoir n'intéresse personne, aucun peuple, nation, minorité, majorité, pays, voire aucun continent ou civilisation, nulle part sur terre, et souveraineté et pouvoir n'ont de fait aucune importance.

Il n'y a qu'au Québec qu'on persiste à se poser un problème aussi ridicule. C'est une spécialité locale, quoi.

Une obsession, une perte de temps. C'est une manie qui obscurcit tout le reste, d'ailleurs.

Et puis on a trouvé le mot: le but des souverainistes n'est pas politique, il ne vise pas à appliquer la première loi de la politique: il est identitaire. Autrement dit folklorique, passéiste, fermé, réactionnaire. Ce n'est pas de la politique, c'est de la néolocalie.

Contre l'indépendance du Québec, les fédéralistes ont ainsi depuis longtemps l'habitude de libérer des mots et des fantasmes intellectuels comme des oiseaux, puis de leur envoyer du plomb dans l'aile.

Exprimons cela autrement: l'exercice consiste à répondre à ses propres imaginations au nom de l'objectivité. C'est ce qu'on pouvait encore une fois se dire, l'autre jour, en lisant un bien long article de Robert Melançon, professeur d'université, sur le référendum.

M. Melançon pratique lui aussi le tir au pigeon. Qu'est-ce que ce sport? Il consiste à libérer un volatile ou à projeter en l'air son simulacre et à tirer dessus. On lance une cible, on la descend et l'on raconte ensuite une histoire de chasse.

Vos disquettes, SVP!

Le Devoir est heureux d'accueillir dans cette page les analyses et les commentaires des ses lecteurs. Étant donné la réponse enthousiaste de ces derniers, nous nous réservons la possibilité de réduire la longueur des textes retenus. Nos correspondants sont invités à joindre à leur envoi une disquette pour permettre de faciliter et d'accélérer la saisie de leurs propos. A noter que, sauf lors de situations d'urgence, la transmission par télécopie n'accélère pas la publication, au contraire. La longueur des textes ne devrait pas dépasser les 1000 mots, ou 7000 caractères.

Le drame de la mémoire
Hiroshima, un souvenir tabou au Japon

CATHERINE BERGMAN
Ancienne journaliste de Radio-Canada habitant maintenant Tokyo

«Je ne savais pratiquement rien de la guerre jusqu'à cette année quand on a commencé à voir paraître tant d'articles sur le sujet. L'homme qui parle a une cinquantaine d'années. Il est l'éditeur principal d'une grosse maison d'édition japonaise.

Assis par terre, avachi contre le mur dans un restaurant japonais traditionnel, il philosophe avec ses compagnons de table à la veille du cinquantième anniversaire de la fin de la guerre.

«Jusqu'à cette année, personne n'en parlait. Et les jeunes ne savent rien non plus. Il faut qu'ils sachent, mais personne ne leur en parle.» Autour de la table, tout le monde hoche la tête pensivement. Ils sont environ vingtaine et représentent à eux tous pas moins de six maisons d'édition.

Ils sont «informés» et ils ont une mission: éduquer le public japonais. Ils se désolent à haute voix de ce que «les Japonais ne savent rien» puis, le saké et la bière aidant, on finit par entendre que «les Japonais ne veulent pas savoir». C'est le drame de la mémoire dans lequel est enfermé le Japon depuis plus d'un demi-siècle: aussi bien les auteurs des crimes de guerre de l'armée impériale que les victimes d'Hiroshima et de Nagasaki ont passé toutes ces années seuls avec leurs cauchemars, incapables d'en parler tant les revivre est douloureux, paralysés dans leur silence.

Le drame de la mémoire, c'est ce qui rassemble et soit tous ces professionnels de l'édition: on célèbre l'avant première d'une pièce récente de Hiroshi Inoue, populaire dramaturge japonais, mise en scène spécialement ces jours-ci pour commémorer la fin de la guerre.

Le scénario est d'une grande simplicité. La scène se passe à Hiroshima, trois ou quatre ans après la bombe. Le personnage principal: une jeune femme qui est la seule survivante de sa famille et qui en ressent une grande culpabilité.

Son dilemme: au musée municipal où elle travaille, un homme vient d'apporter des objets-souvenirs qu'il voudrait voir garder pour la postérité: il y a là des bouteilles fondues, des instruments de cuisine grotesquement tordus, le buste d'un dieu à demi-calciné, une horloge arrêtée à 8h15, précisément le genre d'objets que l'on retrouve aujourd'hui au musée de la Paix à Hiroshima.

Les autorités de la ville ne voient aucun intérêt à conserver ces souvenirs. La jeune femme offre de les garder dans son arrière-cour, mais la confrontation quotidienne avec ces vestiges d'un passé trop récent s'avère insupportable, et il faudra l'intervention de l'esprit de son père, qui vient lui rendre visite, pour la convaincre à la fois de conserver les objets-témoins de la bombe et de reprendre le cours de sa vie en s'autorisant une relation sentimentale.

Le symbolisme est grossier, mais efficace: tout le monde pleure dans ce petit théâtre expérimental, et ma compagne me confie en sortant que c'est là la meilleure façon de commémorer la fin de la guerre.

Mais que de mal, et quel chemin à parcourir! C'est seulement maintenant que les grands-mères d'Hiroshima et de Nagasaki commencent à raconter leurs souvenirs.

C'est seulement maintenant qu'une compensation est versée aux victimes de la bombe.

C'est seulement maintenant qu'on commence à réaliser combien il est débilisant de se cantonner dans la mentalité de victime. C'est seulement maintenant que le ministère de l'Éducation autorise les livres d'histoire à faire mention des atrocités commises par l'armée impériale.

L'année dernière, un groupe d'étudiants d'un collège d'Hiroshima a fait un séjour de trois mois dans une école secondaire de Vancouver. Dans leur rapport de stage, comme un leitmotiv, on trouve la phrase suivante: «Mes amis canadiens me posaient des questions sur le Japon, et j'ai réalisé que je ne savais pas grand-chose. Je ne savais même rien sur Hiroshima.»

Qu'est-ce qu'elles ont raconté les grands-mères à la table familiale pendant 50 ans?

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakabuski; Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Paule des Rivières, Robert Lévesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrisac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramière, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et editorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Claude Petit (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction), La Documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Serge Lapointe (directeur), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ Lucie Pinnoneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis public et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Misyevic, Jacques A. Nadeau, Micheline Rueland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (secrétaire), L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Despatie (adjointe à l'administration et coordonnatrice aux ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise La-chapelle, Rachelle Leclerc-Venne, LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Louise Gagné (directrice), Chrys-tian Guy (superviseur à la promotion des abonnements), LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur de la technologie et des approvisionnements), Michael Schneider et Marie-France Turgeon (direction de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michèle Malenfant, Christian Vien, Olivier Zaida, LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Marcel Couture (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

COUTEAUX

Romanow s'est défendu d'avoir trahi l'esprit des pourparlers

SUITE DE LA PAGE 1

Mais le leader de la Saskatchewan, Roy Romanow, acteur de premier plan en 1981 et partisan d'un texte «plus fort» — qui aurait notamment évoqué un éventuel Québec souverain au rang des «entités» écartées de l'accord —, s'est défendu d'avoir trahi l'esprit des pourparlers.

«C'est la même vieille histoire. L'hypothèse d'un coup fourré qui n'était pas crédible en 1980 (sic) ne l'est pas plus dans la situation présente», a-t-il plaidé.

Ce sont donc des propos émis par M. Parizeau au terme du seul meeting auquel il prenait part à St. John's qui ont causé la bisbille. Il a alors relaté que les affirmations incendiaires de ses pairs avaient fait place à un ton plus conciliant derrière les portes closes.

«Les choses ont évolué en 24 heures. C'est tout un virage entre les dialogues que vous avez entendus hier et ce que j'ai entendu aujourd'hui», a-t-il pavé.

«Personne autour de cette table ne m'a dit combien d'emplois ils seraient prêts à sacrifier pour un combat essentiellement politique. Un marché commun, c'est un concept économique, pas un concept politique. Personne ne voudrait perdre des emplois en réduisant l'étendue d'un marché commun. Ce serait ridicule», a-t-il déclaré.

Il n'en fallait pas plus pour soulever les hauts cris. Frank McKenna, du Nouveau-Brunswick, a parlé de «distorsion des faits», et Clyde Wells, de Terre-Neuve, devait indiquer que «M. Parizeau avait soit mal compris, soit choisi, pour quelque raison que ce soit, de présenter une fausse image» de la teneur des échanges. «Nous avons été encore plus fermes en privé que nous l'avons été en public», a ajouté le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris.

Les entrevues données au fil de la journée par les chefs de gouvernement indiquent toutefois qu'ils ne s'entendaient pas à l'origine sur la nature du communiqué. Plusieurs ont rapporté que la tendance majoritaire consistait à ignorer toute allusion aux entités autres que les provinces puisque leur exclusion va de soi aux termes même de l'accord. Effectuant le bilan de la rencontre de la matinée, l'hôte de la Conférence, Clyde Wells, avait par ailleurs mentionné qu'un «fort consensus» s'était dégagé autour de la nécessité de se concentrer sur les problèmes proprement canadiens et de laisser de côté les choses hypothétiques. «Si les circonstances venaient à changer, nous devrions aviser», avait-il dit.

Assimilant cette remarque à un «on verra» qui convient à la thèse souverainiste, M. Parizeau s'en était félicité. «Très bien, je rapporte le progrès», devait-il souligner.

L'«aile dure», représentée par Roy Romanow, Frank McKenna et Mike Harcourt (Colombie-Britannique), s'est alors mise en marche. Le premier a ainsi accusé les souverainistes de constamment jouer sur deux tableaux et de se complaire dans l'ambiguïté.

«Il y a continuellement, dans les questions et les réponses du Québec, un mélange trompeur des notions de marché commun et d'accord international sur le commerce. On entretient l'illusion que les deux s'équivalent alors que nous, nous parlons de commerce intérieur, qui ne peut s'appliquer qu'à la famille appelée Canada.» De son côté, Mike Harcourt a donné à entendre que des entreprises québécoises pourraient perdre de lucratifs contrats dans les autres provinces en cas de souveraineté. Il va sans dire qu'une telle polémique a laissé dans l'ombre les discussions portant sur le fond de l'accord interprovincial, de même que celles sur la santé, qui ont débuté en après-midi et se poursuivent aujourd'hui.

LUFTHANSA

«Nous perdons de l'argent sur cette liaison depuis plus de cinq ans»

SUITE DE LA PAGE 1

des pointes à 96 %.

Le transporteur allemand a annoncé, hier, qu'il mettra «indéfiniment» un terme à ses services quotidiens vers Montréal à compter du 29 octobre. La compagnie a souligné que «les pertes qu'elle continue de subir pour offrir à longueur d'année ses services entre Montréal et Francfort ne justifiaient pas leur maintien pendant la saison hivernale». Lufthansa a fait ressortir le taux de change, le faible rendement du marché, les revenus insuffisants et «les répercussions de la désastreuse situation économique» pour justifier l'abandon de son service «vers une destination qui était notre plus importante [desserte] au Canada et la deuxième en importance en Amérique du Nord».

Lufthansa, qui vient d'être privatisée et qui doit multiplier les efforts afin de retrouver la rentabilité et abaisser sa structure de coûts au niveau de la concurrence, s'activera désormais à partir de Toronto, avec des correspondances offertes par d'autres compagnies aériennes pour les voyageurs de l'Est canadien. Dans l'Ouest, le service sera maintenu grâce à l'alliance commerciale conclue en 1989 avec Canadian International. La compagnie allemande maintiendra toutefois ses services de fret et de vente aux passagers à Montréal, le temps d'évaluer plusieurs options pour rétablir un service en ligne.

«Nous perdons de l'argent sur cette liaison depuis plus de cinq

ans», a insisté Chris Wendland, aux relations publiques de Lufthansa, qui précise que le personnel affecté aux activités canadiennes de l'entreprise se compose d'une quarantaine de personnes. «Nous examinons présentement toutes les possibilités, dont une offre de transfert aux États-Unis.»

Le départ de Lufthansa représente un autre dur coup que doit encaisser Mirabel. Il s'ajoute à l'abandon de Canadian International qui fermait ses activités à Montréal au début juillet et transférait à Toronto sa route Montréal-Rome. Canadian avait réservé le même sort à ses routes Mirabel-Paris et Mirabel-Londres il y a environ deux ans. Varig, SAS Scandinavian Airlines, TAP Air Portugal, Air Mexico, Mexicana, Finair et Sabena ont tour à tour fait le même geste, alors que KLM a entrepris de réduire ses fréquences entre Montréal et Amsterdam. On craint qu'Alitalia, rattaché à Canadian International en vertu d'un programme de codes partagés entre Rome et Toronto, ne suive bientôt l'exemple. Et les rumeurs s'activent dans l'industrie selon lesquelles British Airways ne ferait plus qu'un survol de Mirabel dans sa liaison Londres-Detroit une fois qu'il aura reçu ses nouveaux appareils B-777. Face à un tel exode, seuls Air Canada et Air France, tous deux malmenés par l'empietement des transporteurs en vols notifiés sur de gros marchés comme la France, figurent désormais parmi les principaux transporteurs internationaux à soutenir Mirabel aux côtés des charters.

Montréal se vide de son personnel aéronautique. Canadien a fermé sa base de pilotes de Dorval et transféré la centaine d'emplois liés à l'entretien de Mirabel vers d'autres aéroports. Chez Air Canada, on ne retient plus ici que 250 pilotes à peine, contre plus de 600 durant les années 70, et quelque 1000 agents, contre 1500. Mais chez ADM, on se refuse toujours de relier ces départs à la dualité des aéroports à Montréal et à la problématique des correspondances. «La route Montréal-Francfort va être reprise. Un marché existe bel et bien sur cette liaison et des transporteurs ont déjà manifesté leur intérêt, tout comme Montréal-Rome, où Air Canada s'est vite proposé en relève», a soutenu Paul Benoit.

Le vice-président au marketing d'ADM insiste: «Il est vrai que le transporteur belge Sabena a quitté Mirabel mais, un an auparavant, il quittait également Toronto et Boston. Même scénario pour TAP Air Portugal. Lufthansa abandonne pour sa part un marché de 100 000 passagers et des taux d'occupation touchant les 96 %. Ce ne sont pas là des données qui indiquent que Mirabel est un aéroport cul-de-sac.» Ces départs, croit-il, n'ont rien à voir avec la dualité des aéroports mais relèvent plutôt d'un contexte de marché libre. «L'achalandage continue d'augmenter aux aéroports de Montréal. Depuis le début de l'année, cette progression se chiffre à 3 %. Et Mirabel, comptant pour le tiers du trafic combiné, affiche une croissance supérieure à celle de Dorval.»

Démission du commandant des Forces armées canadiennes

Ottawa (PC) — Gordon Reay, commandant des Forces armées canadiennes, a démissionné hier, affirmant qu'il a fini son travail et qu'il est temps qu'une autre personne prenne la relève.

Celui qui, à 52 ans, dirige environ 19 000 soldats à temps plein et autant de réservistes demeurera en fonction jusqu'à ce qu'un successeur soit nommé, ce qui pourrait être fait dès le mois prochain. Le général Reay a été nommé commandant des Forces armées en 1993.

Un des candidats potentiels à sa succession est le major-général Roméo Dallaire, substitut du général Reay et vétéran de la mission de maintien de la paix au Rwanda.

Le général Reay a dirigé l'armée durant une période difficile. L'argent se faisait rare, l'équipement vieillissait, les missions de maintien de la paix constituaient un fardeau de plus en plus lourd et les problèmes du Régiment aéroporté ont été désastreux au plan des relations publiques.

Au printemps dernier, lorsque le Régiment aéroporté a été démantelé à la suite d'une décision ministérielle et alors qu'une enquête publique se profilait à l'horizon, le général Reay avait souligné que sa tâche était de raviver le moral des troupes.

«Actuellement, mon travail consiste à superviser la situation jusqu'à la fin», avait-il indiqué à l'époque.

PRIVATISER

«Je dois réduire les coûts rattachés aux services»

SUITE DE LA PAGE 1

pour développer de nouveaux partenariats. Je ne me cacherais pas, c'est au niveau entre autres des loirs. [...] Si je veux réduire les dépenses de la Ville et soulager les citoyens du fardeau fiscal, je dois réduire les coûts rattachés aux services», explique-t-il.

Ces hypothèses de travail s'inspirent de la firme new-yorkaise Lazard Frères & Co. qui a été à l'origine du redressement financier de la Ville de New York dans les années 1980. Le directeur du Service des finances et du contrôle, Roger Galipeau, a été mandaté par le comité exécutif en mai dernier pour rencontrer les dirigeants de cette firme.

Le conseiller Marvin Rotrand a révélé hier la teneur de ce face-à-face. Dans une lettre adressée à MM. Felix Rohatyn et Robert Poll, de Lazard Frères & Co., obtenue par M. Rotrand en vertu de la Loi d'accès à l'information, le directeur du Service des finances et du contrôle établit entre autres l'ordre du jour de la rencontre. Les discussions ont notamment porté sur la privatisation des services municipaux, l'abaissement des conditions de travail des fonctionnaires au niveau du secteur privé (la différence étant d'environ 25 % en faveur des employés municipaux), la tarification de certains services et l'étalement de la dette.

Le conseiller Rotrand s'inquiète de la «stratégie néoconservatrice» de l'équipe au pouvoir qui se dirige, selon lui, vers des «coupures

aveugles». «Si l'administration a un agenda politique, elle doit le dire clairement et assumer les débats qui en découlent», lance M. Rotrand.

Selon Sammy Forcillo, il est trop tôt pour affirmer que la Ville a retenu les solutions proposées par la firme Lazard Frères & Co. «On voulait savoir comment on peut redresser la situation financière de la Ville en vue de la préparation du budget de 1996», précise-t-il.

La-dessus, Marvin Rotrand ironise: «L'administration Bourque se tourne vers des conseillers américains grassement payés alors que le ministre des Affaires municipales Guy Chevrette a gratuitement offert à la Ville de Montréal les services spécialisés dont elle a besoin pour mettre de l'ordre dans sa situation financière.»

Le ministre Chevrette avait fait cette proposition au début de mai après que *Le Devoir* eut révélé des difficultés financières de l'ordre de 284 millions \$ pour la prochaine année. Le maire Pierre Bourque avait alors rétorqué qu'il pouvait également envoyer ses fonctionnaires aider le gouvernement.

Au chapitre de la privatisation de services, Sammy Forcillo insiste pour rappeler que la Ville n'en est pas à ses premières armes. En 1992, la précédente administration a cédé la gestion de ses marchés publics à un organisme chapeauté par l'Union des producteurs agricoles. De la même façon, l'année dernière, la Ville remettait entre les mains d'un organisme créé par la Chambre de commerce de Mont-

réal métropolitain la gestion des stationnements sur rue dans la ville.

Pour ce qui est de la tarification des services, elle représente actuellement environ 15 % des revenus de la métropole (parcomètres et permis de construction, par exemple). L'augmentation de cette source de revenus pourrait peut-être permettre l'abaissement de celle provenant de l'impôt foncier. «Même si on veut tarifier de nouveaux services, on va étudier aussi l'impact pour la population. On veut équilibrer notre budget tout en maintenant la qualité des services», dit M. Forcillo.

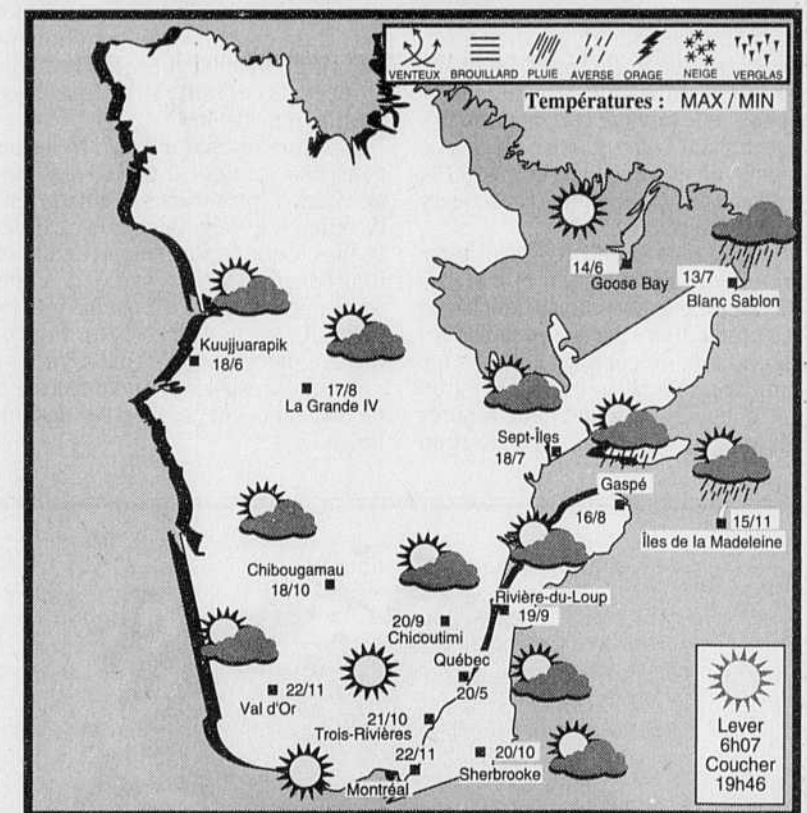
Quant à l'étalement de la dette, M. Forcillo se défend bien de vouloir faire comme New York et prolonger le remboursement d'emprunts, donc payer plus et plus longtemps. «Ce qu'on veut tenter de faire, c'est refinancer des règlements d'emprunts à de meilleurs taux d'intérêt», tranche le vice-président du comité exécutif.

Pour ce qui est de sabrer dans les salaires et les avantages sociaux des travailleurs, M. Forcillo soutient que la volonté de la Ville se limite à deux choses. D'abord, obtenir l'abolition du plancher d'emploi des cols bleus dont le renouvellement de la convention collective est en processus de médiation spéciale. Ensuite, espérer que l'invitation faite aux fonctionnaires pour qu'ils prennent leur retraite donne des résultats.

L'administration doit présenter le budget de la prochaine année au plus tard le 15 novembre 1995.

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTREAL	Aujourd'hui	Ce Soir	Samedi	Dimanche	Lundi
	max 22	min 11	max 24	15/25	13/24



La Météo au Canada aujourd'hui			Destinations vacances É.-U.		
conditions	max	min			
Iqaluit	q/q	nuages	12	5	
Yellowknife	enneigement	16	9		
Whitehorse	averses	16	6		
Vancouver	gn ensoleillé	21	12		
Victoria	gn ensoleillé	21	11		
Edmonton	ciel variable	17	7		
Calgary	gn ensoleillé	21	6		
Saskatoon	gn ensoleillé	19	8		
Régina	part nuageux	21	10		
Winnipeg	gn ensoleillé	24	10		
Thunder Bay	averses	23	13		
Toronto	ensoleillé	24	14		
Ottawa	ensoleillé	22	10		
Montréal	gn ensoleillé	22	11		
Québec	ciel variable	20	5		
Fredericton	éclaircies	19	9		
Halifax	averses isolées	18	9		
Charlottetown	averses	16	8		
St Jean (N.N.)	pluie	12	6		

QUÉBEC	Aujourd'hui	Ce Soir	Samedi	Dimanche	Lundi
	max 20	min 5	max 22	13/24	9/23

OTTAWA	Aujourd'hui	Ce Soir	Samedi	Dimanche	Lundi
	max 22	min 10	max 24	13/24	13/24

Directement de la Source!
Consultez le professionnel 1-900-451-4455
...la météo à la source

*Frais applicables

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559